

RAPPORT ANNUEL

2025

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
05 JUIN 2026

**Juste
un monde
juste et
solidaire**





**MERCI À CELLES ET CEUX
QUI FONT LE MAS ET CONTRIBUENT
À SON ACTION**

LES ÉQUIPES SALARIÉES
LES BÉNÉVOLES OPÉRATIONNELS
ET LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS
ET ENTREPRISES PARTENAIRES

LES AUTORITÉS

LES COLLECTIVITÉS

4
6
10
14

AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

Info-Droits-Victimes

- 16 Stages de citoyenneté/Stages de responsabilisation
- 19 Tandem
- 20

22

PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

- 24 La Cantina
- 25 Péniche Accueil
- 26 Centre d'Accueil et d'Orientation
- 27 La Brigade du Pain
- 28 Cellule Hôtel
- 29 Dhôme
- 30 Impalha
- 31 La Colline
- 32 La Base
- 33 Mejanne
- 34 L'Avancée
- 35 L'Éclaircie
- 36 Olympe
- 37 Salva
- 38 La Station
- 39 Centre Feydel Liotard
- 40 Safran
- 41 Latitude
- 42 Ateliers Sésame
- 43 Résidence
- 45 Logement Accompagné
- 46 Le Cèdre
- 47 Les Bruyères

48

EMPLOI ET MOBILITÉS

- 50 Innovation et développement Emploi
- 51 Innovation et développement Mobilités

52

SANTÉ ET ADDICTION

- 54 Pause Diabolo
- 55 Laboratoire régional d'analyses de drogues
- 56 Ligne 37
- 57 Darjely
- 58 Parcours Réseau Santé
- 59 Pôle Discriminations Violence Santé

RAPPORT MORAL



Bernadette GIARD
Présidente

Juste un monde juste et solidaire !

La justice sociale n'est pas une option, mais c'est le fondement de toute communauté humaine. Ce rapport moral est le reflet de notre engagement quotidien en 2025 pour transformer cette conviction en actes.

Les crises nombreuses et les besoins croissants des publics impactent nos façons de travailler. La robustesse, chère à Olivier HAMANT, est une voie qui nous invite à réfléchir autrement, en expérimentant d'autres manières de vivre ensemble et en contribuant à la transformation du territoire vers plus de justice sociale et de durabilité. Nous avons à prendre soin de nos ressources et à valoriser nos marges de manœuvre pour fabriquer l'avenir.

De la qualité du lien créé, de la capacité d'adaptation de l'Association aux aléas, qu'ils soient financiers, sociaux, institutionnels, politiques, dépende la réussite des accompagnements. Ces accompagnements sont multiples, des personnes victimes d'infractions pénales et personnes en quête de leurs droits, aux personnes qui font face à l'urgence, à la violence, à la discrimination, à la précarité, mais aussi de ceux qui souffrent de problèmes de santé ou d'addiction. La diversité des personnes accompagnées est le reflet des défis de notre société.

Des engagements concrets

En 2025, avec le soutien des pouvoirs publics, des institutions, des entreprises, nous avons accompagné plus de **19 000 personnes**.

Si Le MAS peut aujourd'hui accompagner, protéger et offrir un avenir plus serein à des milliers de personnes, c'est d'abord grâce à l'engagement de ses équipes qui sont des piliers essentiels de cette aventure collective.

Que ce soit dans l'urgence, la protection, l'écoute ou l'accompagnement vers la réparation ou l'autonomie, elles savent allier professionnalisme et humanité. Elles soutiennent la vie.

Leur travail ne se limite pas à des chiffres ou des rapports. Il se mesure dans les sourires retrouvés, la confiance inspirée, tant auprès des personnes accompagnées et leur environnement qu'auprès des partenaires.

C'est aussi grâce à une équipe d'administrateurs et d'administratrices, qui travaille en responsabilité en lien avec les réalités du terrain. En ce sens, diverses actions ont été mises en œuvre pour renforcer la cohésion, l'interconnaissance et la vie associative (visites de service, matinées du projet, séminaires entre les administrateurs, conférence associative...). Je suis très fière de l'équipe que nous constituons aujourd'hui, riche d'origines et de compétences diverses, ouverte sur le monde et son devenir.

En 2025, tous les services ont continué leurs missions avec conviction et énergie, et comme chaque année l'Association s'est développée et a mis en place des coopérations efficaces, respectueuses, équilibrées pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Je citerai ainsi l'exemple de La Colline opérée avec la Fondation Armée du Salut, dans l'esprit d'un engagement commun en faveur des mères et de leurs enfants de moins de 3 ans. Notre collaboration, inédite dans son fonctionnement, n'est pas la juxtaposition de deux équipes, mais bien l'unité d'une seule équipe qui rassemble nos deux organisations.

Je citerai également le rapprochement réussi avec l'Association Innovation et Développement dont les activités, les missions, les équipes ont intégré Le MAS le 31 décembre 2025.

Cette fusion a plusieurs objectifs :

- Développer les activités d'accompagnement vers l'emploi, la formation professionnelle, ainsi que les actions de soutien à la mobilité et à l'accès au permis de conduire auprès des publics en situation d'exclusion.
- Renforcer la capacité d'action globale du MAS en matière d'insertion et de lutte contre les exclusions.
- Consolider notre organisation en mutualisant les fonctions supports afin de garantir une meilleure pérennité économique.

Ce rapprochement est le fruit d'une réflexion et d'un travail de plusieurs mois entre nos deux associations, fondé sur le respect mutuel, le partage des valeurs et la réflexion sur l'avenir. Merci aux administrateurs et administratrices, aux directions et aux équipes pour le travail conduit.

Ce rapprochement s'est également traduit par d'autres ajustements dans l'association : la modification de nos statuts, l'adaptation de notre organigramme et de notre communication pour intégrer les nouvelles missions « d'accompagnement à l'emploi et à la mobilité ».

C'est possible

L'année 2026 appelle notre attention du fait des différentes crises internationales, de notre contexte économique et social, ainsi que des élections locales et prochainement nationales. Il est important d'avoir des politiques publiques stables qui relient plus qu'elles ne divisent car il faut organiser le vivre ensemble et protéger les plus faibles. C'est le propre de toute démocratie. Créer du commun, éviter l'entre-soi, favoriser l'innovation et le lien social sont des actions indispensables pour des territoires accueillants et des conditions de vie dignes. À notre niveau, nous avons un rôle à jouer en étant force de veille et de proposition, en informant, en donnant du sens, en soutenant les initiatives cohérentes.

- **Prévenir l'aggravation de l'exclusion, c'est possible** si nous voyons dans chaque personne accueillie non pas un bénéficiaire, mais un partenaire de demain, si nous élargissons nos alliances, en osant des solutions encore plus ambitieuses, et en gardant intacte cette conviction : personne ne choisit l'exclusion.
- **Soutenir l'habitat et l'hébergement, c'est possible** pour assurer la protection, l'intégration et des conditions de vie dignes pour tous et toutes.
- **Aider les personnes victimes et leurs proches c'est possible** pour assurer leur reconnaissance et leur réparation après avoir subi de graves dommages.
- **Prévenir les ruptures de droits c'est possible** pour limiter le non-recours et sécuriser les parcours de vie.
- **Lutter contre les inégalités de santé, c'est possible** pour favoriser l'accès effectif des plus précaires à la santé, prévenir, réduire les risques et soigner.
- **Reconnaître à chacun sa singularité, c'est possible.** Cela passe par l'inclusion des personnes en situation de handicap, de discrimination, de minorité... car c'est reconnaître que la diversité des parcours et des compétences fait partie de la force du MAS.
- **Promouvoir la justice sociale, c'est possible.**

2026 s'annonce aussi comme une année importante car nous travaillons ensemble, équipes salariées, administrateurs, administratrices, adhérents, adhérentes à la réécriture du projet associatif du MAS. Le projet associatif, est l'affirmation de notre identité, c'est ce qui fait notre force et notre différence, c'est la colonne vertébrale qui relie le passé, le présent et l'avenir. « Juste plus loin, 2035 » ... et **c'est possible**.

Même si les défis sont persistants, Le MAS est à même d'anticiper, d'innover, de fabriquer des solutions justes et adaptées. Je suis confiante sur notre capacité à continuer à établir des partenariats efficaces et équilibrés, à renforcer l'accompagnement vers l'autonomie, à mettre

à l'abri face à la montée des extrêmes et des inégalités, à continuer notre chemin dans le respect de nos valeurs et de nos fondamentaux.

Merci

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je remercie l'ensemble du personnel et des bénévoles pour son implication et son action. Merci pour votre engagement, votre créativité, et cette énergie collective qui fait du MAS une association en mouvement, toujours à l'écoute des plus fragiles.

Merci aussi aux adhérents de l'association et sympathisants qui nous soutiennent pour leur présence et leur intérêt ainsi qu'aux autorités et collectivités pour la confiance qu'elles nous témoignent : les communes sur lesquelles nous intervenons, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités, les Agences régionales de Santé, l'Administration pénitentiaire, Madame la première présidente de la Cour d'appel de Lyon et Madame la procureure générale, Monsieur le président du tribunal Judiciaire de Lyon, Monsieur le procureur de la République de Lyon, Madame la présidente du Tribunal de Villefranche sur-Saône, Madame la procureure de la République de Villefranche-sur-Saône.

Merci aux fondations et aux entreprises qui nous soutiennent : le lien qui existe entre nous est précieux.

RAPPORT FINANCIER 2025



Jean-Paul
TREVE
Trésorier

LE MOT DU TRÉSORIER :

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement de notre association. Elle se caractérise par une croissance soutenue de notre activité, portée notamment par la fusion avec l'association Innovation et Développement, ainsi que par la création de nouveaux dispositifs répondant aux besoins des publics accompagnés (Dhôme, la Colline et Équipe Parcours Santé).

Dans ce contexte de transformation, nous avons maintenu une exigence élevée en matière de gestion financière. Les résultats de l'exercice en témoignent, traduisant un équilibre maîtrisé entre développement et rigueur de gestion.

Notre modèle économique demeure largement fondé sur des financements publics. Cette situation implique un dialogue constant et exigeant avec nos partenaires institutionnels, que nous remercions pour leur confiance renouvelée.

Conformément à son projet stratégique 2030, l'association a poursuivi le renforcement de ses fonds propres, afin de garantir sa pérennité et sa capacité d'investissement.

L'année 2025 a également été marquée par un effort d'investissement significatif, nécessaire pour accompagner le développement des activités et améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des publics.

Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans une logique de continuité, avec une priorité donnée à la consolidation des actions engagées et au maintien des équilibres financiers.

Plus que jamais, la solidité de notre gestion constitue un levier essentiel au service de notre mission sociale.

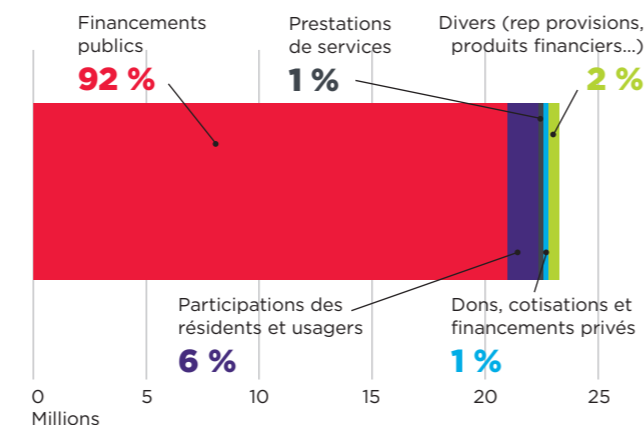
LES 3 CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025 :

- **Produits d'exploitation : 22 945 k€**, en progression de 16 % par rapport à 2024 (après neutralisation des fonds dédiés et de l'activité DNH).
- **Résultat : 305 k€**, soit 1.3 % des produits d'exploitation.
- **Trésorerie au 31/12/2025 : 6 419 k€** en hausse de 308 k€ par rapport à 2024.

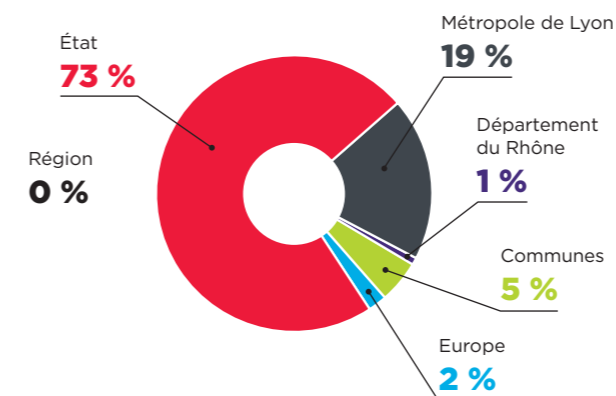
LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION EN 2025 :

La structure des ressources évolue peu par rapport aux exercices précédents. L'association demeure majoritairement financée par des fonds publics, qui représentent 92 % de ses produits. Parmi ces financeurs, la DDETS du Rhône reste le principal contributeur, avec environ 12 000 k€, soit 53 % des ressources totales du MAS. Cette structure garantit une stabilité des financements, tout en soulignant la forte dépendance de l'association aux financements publics.

Répartition des ressources 2025



Répartition 2025 des financements publics



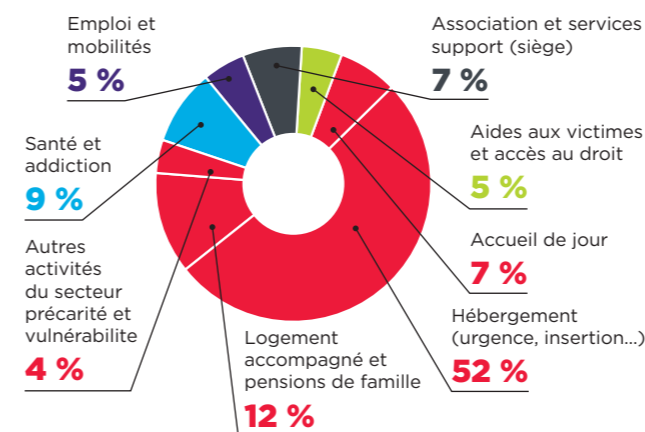
LES EMPLOIS DE L'ASSOCIATION EN 2025 :

Les activités du secteur Précarité-Vulnérabilité (accueil de jour, hébergement, logement accompagné...) constituent le principal poste de dépenses, représentant 75 % des charges d'exploitation.

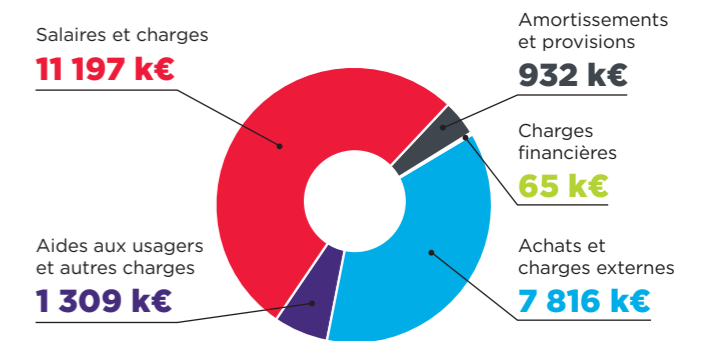
Les autres activités de l'association représentent chacune entre 5 % et 10 % de ces charges.

Par ailleurs, les dépenses de personnel (salaires et charges sociales) s'élèvent à 52 % des charges totales, traduisant l'importance des moyens humains mobilisés pour assurer les missions de l'association.

Répartition des charges d'exploitation 2025 par activité



Répartition des charges 2025 par nature de dépenses



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS :

Le résultat 2025 est en excédent de 305 k€, dans la continuité des deux exercices précédents.

Les fonds propres (6 055 k€) et la trésorerie (6 419 k€) constituée de disponibilités et de valeurs mobilières de placements sont en légère progression et confirment la solidité de la structure financière.

LES PERSPECTIVES POUR 2026 :

Le budget prévisionnel 2026, arrêté par le conseil d'administration du 13 octobre 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2025. Il ne prévoit pas de modification majeure du périmètre d'activité ni d'investissements significatifs. Il s'élève à 20 522 k€.

Ce budget, élaboré avant la fusion, n'intégrait pas les charges et les produits liés aux activités d'Innovation et Développement, estimés à 1 195 k€ en 2026.

L'association poursuivra également le suivi de ses filiales, dont elle détient la majorité ou la totalité du capital :

- SAS Entreprise adaptée l'Orangerie : chiffre d'affaires 2025 de 1 981 648 € et résultat positif de 84 421 €.
- SAS Latexmedical : chiffre d'affaires 2025 de 148 605 € et résultat négatif de 12 897 €.
- SCI Masorange : chiffre d'affaires 2025 de 47 794 € et résultat positif de 24 769 €.

RAPPORT FINANCIER 2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	530	571
Ventes de prestations de services	1 659 837	1 613 517
Produits de tiers financeurs	20 416 643	16 670 632
Reprises sur amort., dépréciations, prov.	203 253	193 798
Utilisations des fonds dédiés	664 879	833 978
Autres produits		
Total I	22 945 142	19 312 496
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	27 832	45 196
Autres achats et charges externes	7 761 758	7 106 363
Impôts, taxes et versements assimilés	807 238	767 410
Salaires et traitements	7 456 243	6 303 787
Charges sociales	2 933 891	2 468 038
Dotations aux amortissements	688 457	466 522
Dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	244 112	107 124
Report en fonds dédiés	1 411 468	678 898
Autres charges	1 135 682	1 210 412
Total II	22 666 680	19 153 751
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	278 461	158 745
Produits financiers		
De participation	64 799	25 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 565	21 846
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	96 365	46 846
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	65 351	68 219
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	65 351	68 219
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	31 014	-21 373
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	309 475	137 373
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		75 147
Sur opérations en capital		250 976
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total V		326 123
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		114 202
Sur opérations en capital		7 969
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges		3 107
Total VI		125 277
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		200 846
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 423	4 243
RÉSULTAT	305 052	333 975

BILAN ACTIF	Brut 2025	Amort. & dépréc. 2025	Net 2025	Net 2024
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	15 600	15 600	0	0
Autres immobilisations incorporelles	145 799	104 703	41 097	48 851
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 909 081	1 513 934	2 395 147	2 571 231
Installations techniques, matériels et outillage	107 059	98 966	8 093	10 157
Autres immobilisations corporelles	5 699 422	3 373 835	2 325 587	932 861
Immobilisations en cours				61 968
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	1 048 435		1 048 435	1 048 435
Autres titres immobilisés	1 676		1 676	1 676
Autres immobilisations financières	120 733		120 733	116 220
Total actif immobilisé	11 047 805	5 107 038	5 940 768	4 791 401
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	676 566	290 431	386 135	282 665
Autres créances	2 917 863		2 917 863	2 681 770
Valeurs mobilières de placement	2 950 913		2 950 913	2 206 715
Disponibilités	3 469 555		3 469 555	3 904 323
Charges constatées d'avance	14 134		14 134	149 043
Total actif circulant	10 029 031	290 431	9 738 600	9 224 516
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	21 076 836	5 397 469	15 679 368	14 015 916

BILAN PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	270 601	263 925
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves	807 274	742 932
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	3 776 304	3 194 382
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-337 093	-224 497
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	52 532	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-284 222	-260 946
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	305 052	333 975
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 464 713	1 834 396
Provisions réglementées		52 988
Droit des propriétaires		
Total Fonds Propres	6 055 160	5 937 154
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	2 604 484	1 857 895
Total fonds dédiés	2 604 484	1 857 895
Comptes de liaison		
Total comptes de liaison		
Provision pour risques et charges		
Provision pour risques et charges	141 544	34 056
Provisions pour charges	395 619	369 020
Total provision pour risques et charges	537 163	403 076
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 245 514	2 359 126
Emprunts et dettes financières divers	55 577	51 510
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 296 362	1 158 103
Dettes sociales et fiscales	1 758 823	1 516 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	132 573	45 328
Produits constatés d'avance	993 712	687 026
Total Dettes	6 482 561	5 817 792
Écart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	15 679 368	14 015 916

RAPPORT GÉNÉRAL



Pierre MERCIER
Directeur général

Ce rapport d'activité présente les réalisations du siège et des services du MAS dans ses 4 domaines d'activités :

- Aide aux Victimes d'infractions pénales et Accès au Droit.
- Accueil, protection et insertion des plus précaires.
- Emploi et Mobilités avec l'intégration des activités d'Innovation et Développement.
- Santé et Addictions.

Il a été coordonné par Géraldine Barrancos, qui répète chaque année l'exercice avec constance, à partir des productions de l'ensemble des cadres que je remercie. Exercice de tri, de mesure, de synthèse, de consolidation et d'allers-retours.

En 2025, nous avons aidé 19 015 personnes :

- 5 066 personnes victimes.
- 2 314 personnes en accès au Droit.
- 336 stagiaires (stages de citoyenneté, stages de responsabilisation).
- 7 521 personnes en situation de grande précarité et de vulnérabilité.
- 1 928 personnes accompagnées vers l'emploi et les mobilités.
- 1 850 personnes dans les registres de la santé et des addictions.

Nous sommes là au nom de l'attention à autrui, de l'attention au fragile et de l'espoir.

Qu'elles soient victimes, précaires, boucs émissaires, sous emprise, jeunes ou plus âgées, d'ici ou d'ailleurs, les personnes accueillies se tiennent pour la majorité à l'écart des conditions dignes d'existence, du bien-être et de la reconnaissance de ce qu'elles sont.

Nous les aidons avec leurs communautés et en tenant compte de leurs environnements.

Cette année encore, nous avons réalisé des développements dans l'ensemble de nos activités et avons travaillé dans le respect des coopérations et partenariats avec l'ensemble de celles et ceux qui cheminent avec nous.

Nous avons cherché à mieux faire association, à renforcer nos supports pour être au service des missions sociales, à guider notre présent, à penser notre futur. Et chaque jour et nuit, nous avons été mobilisés sur de nombreux territoires en tenant notre cap et en réponse aux attentes des publics et des pouvoirs publics.

La géographie du MAS est celle de ses gens. Elle est vivante et se transforme dans son espace et son histoire. Elle évolue année après année, et l'assemblée générale, rituel de toute association, tente de tracer en pointillé ses contours et parfois ses paysages de collines, de rivières, de forêts et de plaines. Étrange répétition d'un même qui revient régulièrement sans être tout à fait le même.

Exercice délicat, même avec l'expérience, de déplier la densité d'une année avec le respect que suppose le vivant dont nous prenons soin. Impossible de rendre visible et de reconnaître avec justesse l'ensemble des gestes et des épreuves de ces lieux.

L'expérience ne peut qu'être vécue. Elle se partage dans le faire et le métier. Elle est une pratique en action, de connaissance de soi et de connaissance du monde. Elle est unique et singulière et procède d'une incorporation progressive des objets, des rencontres, des situations, des événements, des émotions, ...

Nous vivons le paysage mouvant de cette association dont nous sommes les héritiers. Nous le fabriquons et l'entretenons aussi. Lent travail d'apprentissage. Faire l'expérience durable de cette géographie est un engagement important dont nous devons être fiers.

Fiers également de celles et ceux qui ont guidé nos pas, comme l'a fait Sonia Blachon, à laquelle je souhaite rendre hommage suite à son décès il y a quelques mois.



Nous avons toutes et tous été affectés par sa disparition soudaine car elle a été une figure exemplaire du MAS, une capitaine discrète avec ses équipes et avec nos partenaires.

Merci à l'ensemble des autorités de Justice, de l'État et des collectivités ainsi qu'à nos partenaires associatifs pour leurs témoignages de solidarité et de respect dans ce moment fragile.

Sonia a exercé depuis plus de 20 ans dans l'association comme juriste en Accès au Droit, comme coordinatrice des structures de Saint-Fons et Saint-Priest, comme coordinatrice puis Directrice de l'Aide aux Victimes et de l'Accès au Droit dans notre association.

Elle a développé une expertise technique et des qualités humaines très importantes pour les mettre au service des personnes accueillies.

Je pense qu'elle a aidé directement ou supervisé l'aide apportée à plusieurs dizaines de milliers de personnes victimes au cours de ses années de travail.

Nous parlions souvent des situations les plus graves, des procès, des drames et traumatismes que les équipes devaient accompagner au sein de nos permanences, des Maisons de Justice et du Droit, des tribunaux ou également en cour d'assises.

Nous savions la nécessité de se tenir aux côtés des victimes afin qu'elles ne se trouvent pas seules dans le malheur.

J'ai toujours été marqué par la capacité de Sonia à prendre en compte les situations les plus graves avec justesse. Elle était une femme des solutions qu'elle mettait en œuvre avec toutes les parties prenantes.

Sonia a été une capitaine pour son équipe, une capitaine de courage et d'expérience.

Elle continuera de traverser notre paysage et nous capterons parfois ses fréquences.

L'œuvre est formatrice, fondatrice même, et nous devons avoir de la gratitude pour ce qui nous est donné à vivre.

Je remercie celles et ceux qui sont Le MAS et celles et ceux qui nous permettent ce travail :

- L'ensemble du personnel de l'association pour son engagement constant.
- Les administrateurs, les administratrices et la Présidente pour leur soutien attentif et leur présence.
- Mes collègues du quotidien et particulièrement Samuel Beauchamp avec lequel je travaille depuis 12 ans. Étonnante complicité faite de si peu de mots.
- Les autorités, les collectivités et nos partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent.
- Une pensée également pour le travail précieux et important du personnel de l'Entreprise Adaptée L'ORANGERIE et de LATEXMEDICAL, à l'œuvre aussi auprès des plus fragiles.

SIÈGE

SIEGE

MISSIONS

Le Siègre de l'Association garantit la cohérence du Projet Associatif, la sécurisation des fonctions supports et l'accompagnement des services dans leurs transformations dans le cadre d'un agrément préfectoral renouvelé en 2023.

Le Siègre assure une fonction de pilotage stratégique et de support transversal regroupant :

- La coordination générale des activités de l'Association et des projets.
- La représentation de l'association auprès des autorités et l'animation des partenariats.
- L'organisation des instances statutaires et l'animation de la vie associative.
- L'exercice de la fonction employeur et la gestion des ressources humaines.
- La gestion des financements, de la comptabilité et le contrôle de gestion.
- La gestion locative et le contentieux.
- Les systèmes d'informations.
- La gestion du patrimoine, la logistique et les moyens généraux.
- L'amélioration continue et la qualité.
- L'astreinte et la veille de nuit.
- La communication de l'association et des services.

RÉALISATIONS NOTABLES

En 2025, les équipes du Siègre se sont fortement mobilisées autour des axes structurants suivants :

- **Appui au développement et aux évolutions de l'Association** : accompagnement des nouveaux dispositifs (La Colline, Dhôme, Réseau Parcours Santé, La Base) et préparation de la fusion avec l'Association Innovation et développement.
- **Pilotage des infrastructures et des sites** : mise en service de nouveaux sites (La Ruhe, Résidence Saint-Michel, Dhôme, La Colline...) et restitution d'anciens locaux (Bâtiment Wakatsuki, Péniche Le Balajo...).
- **Renforcement de la prévention des risques professionnels** : actualisation des DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) par l'ensemble des services.
- **Fiabilisation du pilotage et des outils de gestion** : amélioration et sécurisation des outils de reporting afin de renforcer la qualité du suivi de l'activité.
- **Modernisation des systèmes d'information et outils informatiques** : logiciel de recrutement, dématérialisation des factures, modules du SI RH, sécurisation des réseaux WIFI.
- **Amélioration et structuration des fonctions support** : animation et suivi des impayés locatifs et des participations financières, gestion des événements indésirables, accompagnement des projets de service, évaluations externes et bilans qualité, production de ressources clés et documents de référence, réorganisation du pôle patrimoine et des moyens généraux...



DONNÉES CLÉS DE L'ACTIVITÉ COURANTE

L'année 2025 a confirmé le rôle central du Siègre dans le pilotage et la structuration de l'activité avec une intensité soutenue sur l'ensemble de ses champs d'intervention :



Le Siègre a assuré la conduite et l'organisation des **instances statutaires**, avec **11** réunions de bureau, **7** conseils d'administration et **2** assemblées générales. Une démarche participative d'actualisation du **Projet Associatif** a été structurée autour de plénières, comités et ateliers dédiés. **La direction et l'encadrement** ont été consolidées à travers **37** réunions du Comité de Direction, **12** réunions du Comité des responsables et **6** Comités des Cadres. **2** séminaires réunissant les membres du Bureau et les cadres sur la gestion de crise et l'intelligence artificielle. **Divers comités de pilotage**, réunis régulièrement au cours de l'année, ont permis de conforter l'équilibre de la gouvernance Administrateurs/ Directions, et partager les orientations pour l'Association et les services.



Les ressources humaines ont été marquées par une activité soutenue : **239** salariés au 31/12/2025. **78** embauches, **39** départs et **41** sessions de recrutement, **37** formations collectives, **5** réunions CSE.



Sur le plan comptable et de la gestion financière, l'activité reste particulièrement significative. Plus de **55 000** écritures comptables ont été traitées, **148** demandes de subventions ont été instruites auprès de **45** financeurs et **11** tableaux de bord mensuels ont permis un suivi renforcé de la gestion.



La gestion locative a représenté en moyenne **451** quittances mensuelles, soit **1,4 M€** annuels, avec un suivi de **308** ménages en situation d'impayés.



Les fonctions patrimoine et logistique ont assuré la continuité opérationnelle sur un parc d'environ **400** adresses, **50** véhicules et **10** vélos électriques. La logistique a également permis la redistribution de dons matériels pour

une valeur estimée à environ **40 k€**. Environ **4 274** unités de produits ont été distribués depuis la plateforme logistique sous divers conditionnements.



Les systèmes d'information ont été fortement sollicités avec la gestion de **36** sites connectés, **280** postes informatiques, **15** serveurs et **249** smartphones. Au total, **1 029** tickets techniques et **348** demandes applicatives ont été traités.



La démarche qualité et d'amélioration continue a été renforcée avec l'accompagnement de **7** projets de service, la production de **41** fiches qualité et la mise à jour de **51** documents de référence. **81** événements indésirables ont été analysés, donnant lieu à **27** cartographies des risques et plans d'actions, complétés par une évaluation HAS et une visite de conformité accompagnées, **1** Comité éthique a été mis en place.



La sécurité des personnes hébergées et des locaux a été assurée par les cadres d'astreinte, trois veilleurs de nuit et des intervenants externes. Des interventions ont été menées pour réaliser l'ensemble des exercices d'évacuation incendie prévus par la réglementation ainsi que les contrôles obligatoires.



L'activité de communication a contribué à la valorisation des actions des services et de l'Association : **5** newsletters, conception et actualisation régulière des outils, animation de la page LinkedIn Le MAS, organisation de **2** événements associatifs (**450** participants), mise en place d'une démarche interne sur la communication de crise, réalisation de **4** matinales du Projet Associatif (**8** services et **8** administrateurs participants).

AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AUX DROITS



Le MAS intervient sur le ressort du Tribunal Judiciaire (TJ) de Lyon avec le service Info-Droits-Victimes (IDV) et du TJ de Villefranche-sur-Saône avec le service Tandem, cogéré avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin. Le MAS est soutenu par le ministère de la Justice à travers la Cour d'Appel de Lyon et le CDAD du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien ainsi que par les communes de Belleville, Feyzin, Givors, Lyon, Saint-Fons, Saint-Priest,

Vaulx-en-Velin, Villefranche-sur-Saône, Belleville-en-Beaujolais, Vénissieux. IDV et TANDEM assurent des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au Droit. Le MAS est agréé depuis le 25 juillet 2020, en qualité d'association d'aide aux victimes, par le ministère de la Justice, conformément au décret du 29 novembre 2019. Le MAS est adhérent à France Victimes et siège au Conseil d'Administration du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Rhône dont il est membre.

CHIFFRES CLÉS 2025



AIDE AUX VICTIMES SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

5 066

personnes victimes accueillies dont :

4 194 personnes/TJ de Lyon

872 personnes/TJ de Villefranche-sur-Saône

78 %

de femmes et

22 %

d'hommes

75 %

victimes d'atteintes à la personne et dans cette catégorie d'infraction, **78 %** sont des victimes de violences volontaires

11 512

entretiens réalisés

601

situations suivies dans le cadre du Téléphone Grave Danger (TGD) :

98 téléphones disponibles

182 femmes bénéficiaires

757

personnes suivies dans le cadre du Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes (DIAVI) et **269** évaluations EVVI réalisées (évaluation de la situation de la victime)

54

situations suivies dans le cadre du Dispositif Bracelet Anti-Rapprochement (BAR) et **16** BAR attribués

66

mineurs accompagnés dans le cadre de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

126

parties civiles accompagnées dans **23** procès (cour d'assises et cour criminelle)



ACCÈS AU DROIT SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-PIEST, SAINT-FONS ET GIVORS

2 314

personnes accueillies

et **2 424** entretiens réalisés

Saint-Priest : **1 386** personnes/**1 453** entretiens

Saint-Fons : **657** personnes/**688** entretiens

Givors : **271** personnes/**273** entretiens

(de juin à décembre 2025)



32 STAGES DE CITOYENNETÉ/ STAGES DE RESPONSABILISATION SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

336

PARTICIPANTS PRÉSENTS

INFO-DROITS VICTIMES



MISSIONS

IDV accueille toute personne victime d'une infraction pénale pour l'informer sur ses droits et proposer un accompagnement juridique et psychologique tout au long de la procédure. IDV assure également une mission d'accès au droit sur trois territoires et propose aux personnes des accueils gratuits pour leur apporter une information sur leurs droits et devoirs.

L'AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- IDV a accueilli **4194 personnes victimes** dont **72 % sont des femmes (3018 femmes)**.
- Les personnes victimes sont principalement orientées par les autorités judiciaires et notamment, par les services du procureur de la République de Lyon et les services enquêteurs.
- Les atteintes aux personnes constituent le principal motif de saisine (61 %) ; parmi elles, les violences volontaires sont majoritaires (68 %).
- **9794 entretiens** ont été réalisés dans le cadre de l'accompagnement des victimes.
- Les personnes sont accueillies dans différents **lieux de permanences** :
 - Bureau d'Aide aux Victimes Lyon (Budevi) : 731 dont 607 pour le Procès ADECCO-SOLFLEX,
 - Comparutions Immédiates (CI) : 890,
 - Permanences de Lyon 7 : 1590,
 - Maison de Justice et du Droit Lyon : 380,
 - Maison de Justice et du Droit Vaulx-en-Velin : 171,
 - Maison de Justice et du Droit Givors : 160,
 - Maison de Justice et du Droit Vénissieux : 129,
 - PIJ Saint Fons : 37,
 - ADAV Saint-Priest : 106.
- IDV a assuré l'accompagnement de 124 personnes victimes en **cour d'assises** (21 accompagnements).
- Le service assure également une permanence dans le cadre du **dispositif DIAVI (Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes)** ouverte 7 jours sur 7 de 12h30 à 17h30, à l'attention des magistrats du Parquet et des services enquêteurs, pour les situations infractionnelles graves ou à fort impact traumatique.

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

- 757 personnes victimes ont été contactées par le DIAVI, dont 89 mineurs victimes directes ou impactées. 85 % des saisines concernent des infractions qui se sont déroulées dans un cadre conjugal.
- Le DIAVI est renforcé par des évaluations EVVI (évaluation de la situation de la victime). Au total, 194 évaluations ont été réalisées par le service. Les EVVI, effectuées avec l'accord de la victime pour des faits intervenants dans un contexte conjugal, permettent de mettre en évidence les besoins de protection des victimes.
- Les accueillants juristes mobilisés offrent une écoute professionnelle et adaptée. Ils interviennent dans des contextes où les victimes, souvent en état de choc ou de sidération, nécessitent une approche sensible et des techniques d'entretiens spécifiques.
- Le service est porteur du **dispositif TGD** (Téléphone Grave Danger) en coopération étroite avec les magistrats, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Rhône et le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE).
 - 83 téléphones sont disponibles sur le ressort du TJ de Lyon.
 - 551 situations ont été étudiées ; 402 signalements ont été effectués ; 117 évaluations ont été réalisées et 142 attributions ont été effectuées. 100 % des bénéficiaires sont des femmes.
 - 295 enfants exposés aux faits de violences ont bénéficié d'une protection de ce dispositif par extension.
 - Un travail d'écoute et d'informations spécifique en lien avec le dispositif est dans un premier temps fourni, puis un accompagnement socio-judiciaire est réalisé sur une durée de 6 à 12 mois, visant à amener les victimes à développer les ressources et externes de protection.
- Le dispositif **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)**, prononcé par les juridictions, vise à assurer une protection et une prise en charge rapide de la personne protégée en cas de rapprochement du condamné porteur du bracelet. 11 BAR ont été attribués sur l'année avec 48 situations suivies et 2 évaluations réalisées par le service.
- Un protocole avec le SPIP du Rhône permet la **co-évaluation des demandes de levée d'interdiction d'entrer en contact** sollicitées par les auteurs et les victimes. Une seule demande d'évaluation a été traitée sur l'année. Plusieurs saisines ont été effectuées sur le dernier trimestre 2025 et sont en cours de réalisation.

- En qualité de « **Co-référents attentat et événement collectif** » avec VIFFILAVI, le service a été saisi pour des événements collectifs en lien avec des faits qualifiés d'attentat (attentat de Solingen, attentat de la Duchère).
Par ailleurs, les **10 ans des Attentats de Paris** ont réactivé des prises de contact de victimes qui ont sollicité un nouvel accompagnement directement ou sur orientation de la Fédération France Victimes.

Paroles de victimes accompagnées :

“ Merci encore pour votre message et votre présence durant et après les procès. ”

“ Votre aide et votre présence furent extrêmement précieuses et j'en suis extrêmement reconnaissant. ”



PROCÈS DIT « MOUSSIÈRE » : UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU, DE L'INSTRUCTION AU PROCÈS

Depuis 2022, IDV a été fortement mobilisé dans l'accompagnement de victimes dans le cadre du procès dit « MOUSSIÈRE », tenu du 1^{er} au 15 décembre 2025. Au total, 33 hommes ont été identifiés comme victimes, pour des faits de viols et d'agressions sexuelles subis durant leur minorité.

Dès la phase d'instruction, trois accueillantes juristes ont assuré des permanences régulières au sein du Tribunal judiciaire permettant d'accueillir les victimes à l'issue de leurs auditions devant le juge d'instruction.

Par ailleurs, un chien d'assistance judiciaire « LOL » est intervenu auprès de 12 victimes contribuant à apaiser les tensions émotionnelles et à sécuriser les temps judiciaires.

Lors de l'enquête, des liens étroits ont été établis entre le service, le juge d'instruction et les deux directeurs d'enquête. Des contacts réguliers avec la plupart des victimes ont perduré jusqu'à la tenue du procès.

À l'approche du procès, les besoins d'accompagnement se sont intensifiés. Plusieurs parties civiles ont exprimé le souhait d'être soutenues tout au long des audiences. En réponse, quatre accueillantes juristes ont été mobilisées, assurant une présence continue pendant toute la durée du procès. Elles ont été fortement sollicitées, tant par les victimes que par leurs proches, pour faciliter la compréhension des débats, contenir les émotions et maintenir un cadre sécurisant.

Le bilan de cet accompagnement est très positif avec les effets suivants :

- Une sécurisation du parcours judiciaire.
- Un renforcement du sentiment de reconnaissance des victimes.
- Un soutien déterminant dans les moments clés de la procédure.

Il souligne également la pertinence d'un accompagnement inscrit dans la durée, en articulation étroite avec les institutions judiciaires.



INFO-DROITS VICTIMES (SUITE)

VICTIMES

L'ACCÈS AU DROIT

IDV s'inscrit comme un acteur de la prévention des ruptures de droits et participe à la lutte contre le non-recours, à la sécurisation des parcours de vie et au renforcement de l'égalité d'accès à la justice pour tous et toutes.

Le service assure des **permanences d'accès au Droit** sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors. Il propose des lieux d'accueil gratuits à disposition du public pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le service coordonne également deux **points d'accès au droit sur Saint-Priest et Saint-Fons** avec des permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et du SPIP.

Cette mission comprend l'accueil, l'information, la gestion et le secrétariat.

Sur l'ensemble des permanences, les personnes sont accueillies, le plus souvent, pour plusieurs problèmes de droit. Après analyse de la situation, une réponse juridique est donnée ou des orientations vers d'autres professionnels sont proposées.

CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **2 314 personnes** ont été accueillies et 2424 entretiens ont été réalisés :
 - Saint-Priest : **1 386 personnes**/1453 entretiens.
 - Saint-Fons : **657 personnes**/688 entretiens.
 - Givors : **271 personnes**/273 entretiens (de juin à décembre 2025).
- Les permanences à Saint-Priest et Saint-Fons sont généralistes mais les demandes portent le plus souvent sur le droit de la famille et le droit social.
- Les permanences à Givors-Grigny sont spécialisées en droit de la famille et en droit des étrangers. Elles accueillent, en majorité, des femmes en situation le plus souvent de précarité.
- Des actions complémentaires sont menées dans une logique d'amélioration continue et de diffusion de l'information juridique :
 - Conception d'outils d'information juridique favorisant l'appropriation des droits.
 - Actions d'information collectives pour le public et les professionnels. En partenariat avec « La Fabrique », trois réunions d'information ont, par exemple, été organisées à Saint-Fons sur le droit en général (consommation, logement...) et le droit des étrangers avec la contribution gracieuse d'avocats.



POINTS D'ACCÈS AU DROIT : AU PLUS PRÈS DES PUBLICS

Les Points d'Accès au Droit, portés par Le MAS, sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors ont un rôle structurant dans l'accès au Droit en permettant de :

- Garantir un accès effectif aux droits :
 - Accueil, information juridique de premier niveau et accompagnement dans les démarches (rédaction de courriers, constitution de dossiers d'aide juridictionnelle, compréhension des procédures).
 - Orientation vers les professionnels compétents (avocats, travailleurs sociaux, services spécialisés).
- Déployer une justice de proximité :
 - Tenue de permanences juridiques au sein de structures locales permettant un accès simplifié, gratuit et confidentiel, notamment pour les publics les plus éloignés des institutions.
- Prévenir les phénomènes de violences ou de tout autre passage à l'acte :
 - Sensibilisation aux droits et devoirs, pédagogie autour du cadre légal et des procédures judiciaires,
 - Promotion du recours au droit comme outil de régulation des conflits.



STAGES DE CITOYENNETÉ ET DE RESPONSABILISATION



MISSIONS

Le MAS est engagé avec IDV et TANDEM dans la réalisation de stages de citoyenneté et de stages de responsabilisation sur les ressorts du TJ de Lyon et de Villefranche-sur-Saône. Ces formats collectifs permettent de :

- Rappeler les « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- Apporter aux personnes ces informations et leurs obligations afin de créer les conditions d'une reprise de dialogue entre le justiciable, les institutions et les acteurs de la société civile pour éviter la récidive.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **26 Stages de citoyenneté** : 24 stages sur le ressort du TJ de Lyon et 2 stages sur le ressort du TJ de Villefranche-sur-Saône.
 - 384 personnes sous-main de justice ont été convoquées.
 - 275 personnes ont réalisé le stage dont 226 hommes et 49 femmes.
- **3 Stages labellisés SPIP** : 25 participants.
- **3 Stages de responsabilisation** : 36 participants (auteurs de violences au sein du couple habitants sur le territoire du Beaujolais).



STAGES LABELLISÉS SPIP : SOUTENIR LA RÉINSERTION

En 2023, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Rhône a sollicité IDV pour expérimenter un format de stages de citoyenneté à destination de personnes sous-main de justice.

Cette expérimentation a conduit à une labellisation SPIP du dispositif aujourd'hui pérennisé.

— Publics concernés :

- Des personnes condamnées sous-main de justice suivies par le SPIP du Rhône :
- Ayant une obligation particulière dans le cadre d'un sursis probatoire ou d'un aménagement de peine ou d'un placement extérieur.
- Sur initiative du SPIP dans le cadre d'un projet de réinsertion.



— Objectifs :

- Favoriser l'appropriation des règles de vie en société.
- Renforcer la compréhension du cadre légal et judiciaire.
- Travailler les postures relationnelles et citoyennes.
- Soutenir les dynamiques de responsabilisation individuelle.

— Modalités de mise en œuvre :

- **13 sessions réalisées** depuis avril 2023 et **82 stagiaires accompagnés**
- Format court et intensif : 2 jours de stage
- Dispositif collectif favorisant les échanges et la confrontation des points de vue
- Intervention de professionnels pluridisciplinaires (judiciaire, associatif, société civile)

— Valeur ajoutée du dispositif :

- Articulation étroite avec le SPIP, garantissant la pertinence des orientations.
- Format adaptable, permettant une réponse ajustée aux profils des stagiaires.
- Ouverture sur des intervenants variés, favorisant une approche concrète et incarnée.

TANDEM



MISSIONS

Le service Tandem, géré par les 2 associations Le MAS et le CIDFF Rhône-Arc Alpin, porte un projet commun autour de l'aide aux victimes, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'accès au Droit et de la sensibilisation, formation et appui aux professionnels sur le TJ de Villefranche-sur-Saône. Tandem est un « lieu d'accueil unique » pour les publics et les professionnels.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

— Au sein de Tandem, Le MAS assure l'activité d'aide aux victimes : accueil et accompagnement socio-judiciaire des victimes d'infractions pénales à tous les stades de la procédure ; évaluation des situations de Grave Danger pour les femmes victimes de violence ; soutien psychologique pour les victimes les plus traumatisées ; affectation et suivi des TGD ; intervention au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED).



- Différentes permanences sont assurées à Villefranche-sur-Saône (TANDEM, Bureau d'Aide aux Victimes du TJ, Hôpital Nord-Ouest), Belleville-en-Beaujolais, Tarare et Anse.
- 1847 entretiens d'aide ont été réalisés : 1718 entretiens juridiques et 129 entretiens psychologiques
- **872 personnes victimes** d'infractions pénales (**dont 740 femmes**) ont été accueillies résidant en majorité sur les 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :
 - 32 % sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais.
 - 23 % sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.
 - 15 % sur la Communauté de Communes Saône Beaujolais.
 - 18 % sur la Communauté Beaujolais Pierres Dorées.
- 85 % des personnes accueillies sont des femmes âgées de 26 à 45 ans.
- 90 % des situations concernent des atteintes aux personnes. Dans cette catégorie, les situations de violences conjugales sont majoritaires (44 %).
- 75 **évaluations EVVI** ont été réalisées pour des situations de violence conjugale.
- 34 personnes ont bénéficié du **dispositif TGD** et 6 personnes ont bénéficié d'un BAR.
- 2 accompagnements à la **Cour criminelle** départementale du Rhône ont été réalisés.
- Deux temps forts ont ponctué l'année dans le cadre de la journée internationale du Droit des femmes « 8 mars » et la Semaine du Ruban Blanc en novembre.
 - Formation et échanges sur les violences faites aux femmes en situation de handicap.
 - Formation des professionnels de l'Agglomération de Villefranche sur les VIF.
 - Escape Game pour sensibiliser sur les conséquences des violences sur la santé mentale.
 - Sensibilisation auprès de plusieurs collèges sur les conséquences des violences conjugales sur les mineurs autour d'une exposition.



ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES



Au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED), installée aux urgences pédiatriques de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône, 120 auditions de mineurs victimes ont été réalisées en 2025. 82 filles et 38 garçons ont été suivis pour des violences sexuelles (75 %).

Tandem a été saisi pour l'accompagnement de 66 mineurs. L'équipe assure, après évaluation, une prise en charge globale des mineurs victimes et de leurs proches : information sur le déroulement de la procédure judiciaire, accompagnement dans le temps, soutien aux démarches liées à la réparation du préjudice, notamment sur le plan indemnitaire. La présence de l'équipe contribue également à renforcer la coordination entre les acteurs médicaux, judiciaires et sociaux afin de sécuriser le parcours de l'enfant et d'éviter toute rupture d'accompagnement.



PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ



Le MAS intervient sur la Métropole de Lyon et le Département du Rhône avec la gestion d'établissements et de services d'accueil, de protection et d'insertion de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion.

CHIFFRES CLÉS 2025



7521

personnes accueillies :

- 1247 en accueils de jours et tiers-lieu
- 2866 personnes à l'hôtel
- 1107 personnes en CHU
- 222 personnes en CHRS
- 64 personnes prises en charge en réinsertion par l'activité
- 53 personnes en pension de famille
- 1039 personnes suivies en dispositifs socio-judiciaires
- 923 personnes en logement accompagnés
- 468 domiciliations en accueil de jour



2787

places d'hébergement

- 771 places d'hébergement d'urgence
- 1800 places d'hôtel
- 216 places d'hébergement et de réinsertion sociale



158

logements accompagnés



104

ménages relogés dans le cadre des CIA



51

places en pension de famille

LA CANTINA



MISSIONS

La CANTINA est inscrite dans le Tiers-Lieu Alimentaire et Social « L'Archipel ».

Le service, soutenu par la Ville de Villeurbanne, dispose, au sein du tiers-lieu, d'un espace de 280 m² composé de cuisines partagées et d'une buanderie pour accueillir des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers et d'un espace café ouvert au grand public. Ses missions sont les suivantes :

- Lutter contre la précarité alimentaire des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers en mettant à disposition des cuisines partagées.
- Améliorer les conditions de vie des familles sans domicile en proposant un espace buanderie.
- Créer un lieu de convivialité et de mixité avec un café ouvert à tous.
- Contribuer à une offre sociale large avec des espaces favorisant la pluralité d'actions : permanences d'accès aux droits, rencontres partenaires, informations collectives, etc.

“ Cela fait trois mois que nous sommes à l'hôtel. Les cuisines sont assez grandes pour qu'il y ait la famille en entier, ensemble. Ma fille me donne des notes quand j'ai préparé le repas et c'est très important pour moi. Elle participe. ”

Mohamad



« RÉCITS D'ICI » : RENDRE AUDIBLES LES PARCOURS INVISIBLES

Dans le cadre du projet Hospitalité(s), refuges précaires, La Cantina a accueilli LALCA (Laboratoire d'Architectes, Lutteurs, Chercheurs et Artistes) pour un travail autour du repos en situation d'hébergement précaire. À partir de témoignages recueillis dans les cuisines, des œuvres sonores ont été réalisées et restituées au sein du café sous la forme d'un dispositif d'écoute ouvert au public. Un projet sensible et engagé, qui transforme les récits du quotidien en levier de reconnaissance.

ADRESSE DU SERVICE
172 B rue Anatole France
69100 Villeurbanne



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **155 familles** (412 personnes) accueillies régulièrement dont :
 - 40 % de familles monoparentales.
 - 34 nouvelles familles inscrites (118 personnes).
- Ces familles viennent de différents hôtels (Lyon, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne).
- Accès à l'alimentation et aux services essentiels :
 - Plus de 13 100 repas ont été confectionnés dans les cuisines partagées.
 - La buanderie, fortement sollicitée, constitue souvent le premier point d'entrée dans le dispositif.
- Accès aux droits et bien-être :
 - Accompagnement emploi (YOON France) : 25 permanences, 87 personnes reçues.
 - Écrivaine publique (« J'écris ») : 13 permanences.
 - Accès à la santé visuelle : 44 bilans visuels avec la prise en charge des lunettes.
 - Aide aux devoirs : 9 accompagnements individuels.
 - Ateliers Couture : 19 séances.
 - Coiffeur solidaire : 18 prestations réalisées.
- Dynamique du café et ouverture au territoire :
 - Près de 280 adhérents en 2025.
 - Ouverture au grand public (jeudi midi) avec une offre de restauration à prix accessible.
 - Organisation d'une soirée musicale mensuelle favorisant la mixité des publics.
- Valorisation et communication :
 - Conception et publication de l'ouvrage « On s'Archipelle », retraçant l'histoire du lieu et les parcours des usagers contribuant à la valorisation des expériences vécues.

“ J'aime tout, à part les problèmes, comme les familles qui ne s'entendent pas. ”

Anita, 9 ans

PÉNICHE ACCUEIL



MISSIONS

Péniche accueil est un accueil de jour soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon. Il propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes sans domicile sans enfant à charge en situation de rue.
- Proposer des services de première nécessité (collations, douches, vestiaire, lieu de repos...).
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Assurer une veille sanitaire et sociale auprès des plus vulnérables.
- Encourager la participation et la citoyenneté.



ACCUEILLIR AVEC SES ANIMAUX

Péniche Accueil fait partie des rares accueils de jour autorisant la présence des animaux, répondant ainsi à une réalité majeure pour personnes vivant à la rue. Des consultations vétérinaires sont ainsi organisées et des rations alimentaires distribuées en partenariat avec les associations Solivet et Gammelles Pleines. Au-delà du service rendu, accueillir et prendre soin des animaux avec les passagers renforce le geste d'aller-vers et permet l'accès aux services de première nécessité.



© Gilles Reboisson

ADRESSE DU SERVICE
34 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon



© Gilles Reboisson



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **283 personnes** aidées (253 hommes et 30 femmes) dans leurs démarches d'accès aux droits, aux soins, à l'hébergement et au logement.
 - 7 391 passages sur l'année (+ 15 %).
 - 25 personnes accueillies en moyenne par demi-journée.
 - 3 299 douches effectuées.
 - 640 rendez-vous d'accompagnement social réalisés.
 - 78 domiciliations réalisées.
 - 24 accompagnements RSA.
 - 35 suivis dans le cadre du Logement d'Abord dont 8 accès effectifs au logement.
 - 5 jeunes accompagnés vers le RSJ, avec 4 domiciliations et 1 accès au logement.
- Consolidation et déploiement du service :
 - Poursuite de l'implantation de l'Accueil de Jour dans ses nouveaux locaux (Lyon 2^e) et le quartier : le retour des passagers témoigne d'un lieu qualitatif et chaleureux, d'un lieu de repère et lieu de répit.
 - Déploiement des permanences spécialisées et poursuite de la coopération avec de nombreux acteurs : Interface SDF - Maraude jeunes - PASS mobile St-Joseph St-Luc - CARRUD Pause Diabolo - Soins Vétérinaire SOLIVET - La Chardonnière - Bureaux du Cœur - La Brigade du Pain - Table des gones/Armée du Salut...
- Travail pair :
 - Contribution à diverses instances et recherches associant le travailleur pair du service.

“ La Péniche c'est la famille ! ”

“ C'est comme chez nous. ”

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

ADRESSE DU SERVICE
24 rue du Colombier
69007 Lyon



MISSIONS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service social de jour soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Il propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes en grande précarité.
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Encourager la participation et la citoyenneté.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **390 personnes** accueillies de manière régulière.
- **552 personnes** domiciliées intégrant leurs ayants droits (140 demandes refusées pour cause de saturation).
- Accès au logement/hébergement :
 - 47 ménages relogés (35 en logement et 12 en hébergement).
 - 19 personnes bénéficiaires du Dispositif Nuitées d'Hôtel (13 hommes et 6 femmes)/434 nuitées mobilisées.
- Insertion/inclusion numérique :
 - 50 actions mises en œuvre autour de l'accès au numérique et l'insertion professionnelle.
- Amélioration des conditions d'accueil :
 - Réaménagement des espaces collectifs et des bureaux.
 - Acquisition de mobilier adapté favorisant la qualité d'accueil et de travail.
- Participation et expression
 - Lancement d'un journal : « La Street Gazette », en partenariat avec INTERFACE SDF.

LA « STREET GAZETTE » : « DES MOTS POUR RACONTER »

L'atelier « Street Gazette » constitue un espace d'expression collective au sein duquel les personnes accueillies mettent en récit leurs expériences et formulent leurs aspirations. Cette démarche contribue à la reconnaissance de leur parcours, porte une parole légitime et donne à voir, de manière incarnée, les réalités de la grande précarité.

Extrait N2 - Janvier 2026.

“ Dans cette société où l'on n'est Rien Sans S'activer ? A-t-on le droit de s'amuser un peu ? Flâner, Rêver ? A-t-on le droit de dire qu'une Meilleure Vie est Souhaitable ? Souvent, je pense tout bas ou je dis tout haut : Monde de Merde. Toujours la même rengaine : Mots Dossiers Papiers... le Hasard de l'accès aux droits... L'Attente, L'Aléatoire, une Histoire de chance ou de tri ? On regarde s'envoler l'inconditionnalité avec nos Rêves de Soins et de Justice... Alors, au groupe journal et ailleurs, on va continuer de résister et faire exister des lieux où retrouver un Souffle De Fraternité ! ”



LA BRIGADE DU PAIN

ADRESSE DU SERVICE
22 rue Decombrousse
69100 Villeurbanne



MISSIONS

La Brigade du Pain est un collectif de personnes sans-abri formé en 2022 à Lyon avec l'appui de la Fondation pour le Logement des Défavorisés et abrité par Le MAS. La Brigade collecte chaque jour des invendus auprès des boulangeries (pains, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches) pour les distribuer quotidiennement dans plusieurs accueils de jour de la Métropole de Lyon.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Logistique renforcée :
 - Installation dans un nouveau local au sein du BOB (Bâtiment Ouvert aux Bifurcations) à Villeurbanne (depuis mars 2025), permettant le stockage sécurisé de deux triporteurs et l'installation d'un espace de conservation (congélateur).

- Montée en puissance des collectes : Depuis la mise en circulation des triporteurs (avril 2025) :
 - Élargissement du réseau de boulangeries partenaires.
 - Amélioration de la régularité des tournées.
 - Optimisation des capacités de distribution.
- Renforcement de la visibilité et des partenariats :
 - Création d'une identité visuelle (logo conçu avec le Collectif Villa Sainte-Lucie).
 - Participation à des événements engagés (mobilisations citoyennes, inaugurations, rencontres inter-collectifs).
 - Contribution au projet « Fourch'etc » porté par UNIPOPIA (Université Populaire d'Ici et d'Ailleurs) favorisant les échanges de pratiques à l'échelle européenne sur la lutte contre la précarité alimentaire.



UN MODÈLE D'ACTION AGILE ET PARTICIPATIF



- L'action de la Brigade repose sur une logique d'entraide et de réemploi solidaire qui permet :
- La réduction du gaspillage alimentaire par la valorisation d'invendus.
 - Une réponse directe aux besoins de première nécessité des publics en grande précarité.
 - La remobilisation sociale des personnes sans-abri impliquées dans l'action.
 - Le renforcement du maillage partenarial local (acteurs solidaires, structures d'accueil, citoyens).
- Données clés 2025 :
- **800 personnes** bénéficiaires chaque semaine.
 - 5 boulangeries partenaires.
 - 1 collectif qui produit du pain bio dans un tiers-lieu.
 - 11 lieux de distribution (contre 6 en 2024) dont 7 accueils de jour.
 - Volumes distribués :
 - 6 700 kg de pain distribué.
 - 3 080 kg de viennoiseries distribuées.
 - 7 000 sandwiches distribués dont 5 000 grâce à des dons de particuliers en fin d'année.
 - 1 480 kilos



CELLULE HÔTEL



MISSIONS

Le MAS assure pour le compte de l'État, en lien étroit avec les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité. Le dispositif hôtelier pérenne fonctionne en continu toute l'année. Des dispositifs complémentaires sont activés à certaines périodes en fonction des besoins et des demandes.

Les missions du service sont de :

- Héberger à l'hôtel des personnes vulnérables sans domicile : Aide à l'entrée dans les lieux.
- Assurer une médiation avec les hôteliers : Captation de places et gestion des réservations.
- Proposer un accompagnement social et aider à la recherche de solutions de logement ou d'hébergement en lien avec les partenaires.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **1893 personnes** accueillies (552 ménages) dont :
 - 1048 adultes (575 femmes, 473 hommes).
 - 845 enfants (dont 353 ont moins de 3 ans).
 - 328 couples avec enfants, 127 familles monoparentales et 70 personnes isolées.
- 601 personnes sont sorties du dispositif dont 199 vers un logement ordinaire et 352 vers un logement adapté.
- Aides matérielles et soutien aux ménages :
 - Distribution de 14 800 chèquiers de chèques services (55 euros par personne et par mois).
 - En moyenne sur l'année, cette aide concerne 352 ménages soit 1233 personnes par mois.
- Accès au droit et sécurisation des parcours :
 - Mise en place d'une permanence juridique dédiée.
 - Amélioration de la réponse aux situations administratives complexes.
 - Appui renforcé à la régularisation et à l'ouverture des droits.
- Accès aux soins et à la santé :
 - Actions santé en partenariat avec Promotion Santé, Gynécologie Sans Frontière, DRAP, INTERMED, Réseau Parcours Santé Le MAS, CPAM, Bus Info Santé, Crèche 2 Choses Lune (Tassin), CCAS de Lissieu, PMI de Vaulx-en-Velin...).
 - Coanimation, toutes les deux semaines, d'un groupe de médiation thérapeutique autour de la cuisine par une psychologue du DRAP et une travailleuse sociale à La Cantina.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE À L'HÔTEL

La Cellule Hôtel a renforcé sa coopération avec 23 établissements hôteliers afin d'améliorer les conditions d'accueil et le quotidien des ménages hébergés. Un travail de sensibilisation ciblé a permis de faire évoluer les pratiques, notamment sur l'organisation de l'hébergement et le dialogue avec les équipes. L'accès à des espaces de cuisine a constitué un axe prioritaire. Cette démarche a abouti à la création de 5 cuisines collectives, contribuant à renforcer l'autonomie des familles. Des actions complémentaires seront engagées en 2026 dans une logique d'amélioration continue du dispositif.



“ Nos rendez-vous dans le cadre de la permanence juridique avec la référente droit des étrangers nous ont permis d'améliorer considérablement notre intégration dans la société française. Son aide administrative et ses conseils juridiques ont permis à mon mari et à mon fils d'être en situation régulière grâce à l'obtention de leurs titres de séjour. Nous lui en sommes reconnaissants, merci beaucoup. ”

DHÔME



PRÉSENTATION

Le Dispositif Hôtel Métropole - Dhôme - est porté par Le MAS depuis le 13/01/2025.

Sur un modèle similaire à celui de la CELLULE HÔTEL, Le MAS assure, pour le compte de la Métropole de Lyon, le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité. Les ménages accueillis sont orientés vers le dispositif par les Maisons de la Métropole de Lyon pour une mise à l'abri. Un marché public ouvert aux hôteliers permet de mobiliser des chambres et de calibrer les coûts et les prestations proposées.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **954 personnes** accueillies (375 ménages) dont :
 - 82 adultes et 568 enfants (dont 198 enfants de moins de 3 ans).
 - 75 % de familles monoparentales.
- 603 personnes sont sorties du dispositif dont 408 vers un logement ordinaire et 140 vers un logement adapté.
- Mise en place du cadre opérationnel :
 - Construction du cadre d'intervention avec la Métropole de Lyon.
 - Rencontres avec les 11 territoires de la Métropole et ses équipes opérationnelles.
 - Harmonisation progressive des pratiques d'accompagnement social.
- Structuration administrative/systèmes de réservations :
 - Formalisation des procédures : nouvelles prises en charge, renouvellements, urgences.
 - Automatisation du système de facturation et d'un reporting mensuel transmis à la Métropole.
- Gestion et médiation avec les sites hôteliers :
 - Création d'un poste dédié à la médiation et à la logistique.
 - Visites régulières des 38 hôtels du marché public.
 - Élaboration d'une cartographie des ressources de proximité autour des hôtels.
 - Gestion des tensions entre les ménages et hôteliers.
- Accompagnement social global :
 - Rencontre des ménages hébergés et mise en place du suivi social.
 - Appui aux situations complexes et aux urgences sociales.



RETOUR D'UN PARTENAIRE HÔTELIER

(ATLANTIC VERDUN, LYON 2)

L'arrivée de votre service [DHÔME] a permis une meilleure organisation des réservations, une grande réactivité dans la gestion des prises en charge et un bon suivi des entrées et sorties. Les démarches sont bien centralisées - avant c'était éparpillé sur plusieurs MDM - et les réclamations, tant des familles que de l'hôtel, sont traitées avec efficacité. Votre équipe se montre dynamique, disponible et toujours orientée solutions. Certains ajustements restent nécessaires, notamment sur l'anticipation des annulations des réservations et le départ anticipé des familles. Ça n'arrive pas souvent mais ça peut fluidifier encore davantage notre collaboration.

IMPALHA



PRÉSENTATION

IMPALHA, Intervention Mobile Pluridisciplinaire d'Accompagnement des Lieux d'Habitat est un dispositif porté par 4 associations : L'ALPIL, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, les Compagnons Bâisseurs Auvergne-Rhône-Alpes et Le MAS.



Ce dispositif est soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Métropole de Lyon, la Fondation pour le Logement des Défavorisés et l'Entreprise des Possibles.

IMPALHA a pour objet l'intervention dans les squats identifiés par les services de la Métropole de Lyon et l'État dans une optique de réduction

des risques et d'amélioration des conditions de vie sur le plan technique et social :

- Sécurisation du bâti et amélioration des conditions de vie.
- Accès aux droits.
- Soutien social de proximité.
- Mise à disposition de compétences complémentaires (aide aux victimes, réductions des risques et addictions, parentalité, soutien scolaire...).



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **123 personnes** aidées (57 ménages) dont 48 enfants.
- 4 sites d'intervention localisés à Lyon, Oullins, Villeurbanne et Caluire-et-Cuire.
- L'implication directement en squat au plus près des habitants a permis d'assurer :
 - 1 intervention sur chaque site au minimum une fois par semaine.
 - 269 rencontres individuelles.
 - 11 interventions collectives.
 - 134 interventions techniques.
- Un soutien social de proximité a été mis en place avec :
 - Des médiations collectives et des aides à l'appropriation et la gestion du lieu notamment pour limiter les tensions/violences et établir un dialogue apaisé entre chacun-e.
 - Une veille sanitaire particulièrement auprès des enfants mineurs qui représentent la moitié des habitants.

- Des interventions pour améliorer et animer la vie quotidienne.
- Des travaux pour assurer la sécurité et la salubrité des conditions de vie collectives ont été entrepris.
- L'accompagnement à l'accès aux droits sociaux et au logement/hébergement a été assuré (diagnostics sociaux, suivi dans les démarches, mobilisation des circuits d'accès à l'hébergement dans la perspective d'expulsion des lieux...).
- La coopération inter-associative s'est mise en place dans de bonnes conditions sur le terrain et un travail sera conduit pour améliorer les outils communs de gestion et de suivi des activités.



20 PARTENAIRES MOBILISÉS

Plus de 20 partenaires spécialisés ont été mobilisés afin de sécuriser les parcours des personnes accompagnées. Les mises en lien ont permis d'informer les victimes sur leurs droits, notamment en matière de lutte contre les violences conjugales.

L'inscription des familles dans les dispositifs de droit commun (MDMS, centres sociaux, PMI, CCAS) a été systématiquement recherchée.

Un suivi coordonné des mesures d'assistance éducative a été assuré en lien avec les professionnels concernés (éducateurs, avocats, suivi des jugements).

L'accès aux besoins essentiels a été soutenu, notamment via les dispositifs d'aide alimentaire (Restos du Cœur, Secours populaire, Croix-Rouge...).

Des actions de soutien à la parentalité, d'aide scolaire et d'accès aux loisirs et à la culture ont complété l'accompagnement.

Cette dynamique partenariale favorise un accès effectif aux droits et renforce ainsi l'orientation des publics vers les dispositifs de droit commun.

LA COLLINE



PRÉSENTATION

Ouvert le 26 juin 2025 à la demande de la Métropole de Lyon, La Colline est un Centre d'Hébergement D'Urgence de 190 places.

Porté conjointement par Le MAS et la Fondation de l'Armée du Salut, (FADS), ce dispositif repose sur un partenariat permettant l'accueil de femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans, en articulation avec les enjeux de protection de l'enfance.

MISSIONS

- Assurer une mise à l'abri garantissant un hébergement et une sécurité physique, sociale, alimentaire et financière minimales.
- Informer, accompagner et orienter les personnes pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, aux droits sociaux et à la santé, aux dispositifs de droit commun.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **201 personnes** accueillies (77 ménages) dont :
 - 74 familles monoparentales.
 - 124 enfants mineurs dont 79 enfants de moins de 3 ans.
- Préparation et installation du dispositif :
 - Construction du projet de service et du cadre de fonctionnement.
 - Recrutement d'une équipe pluridisciplinaire.
 - Mise en place des instances de pilotage et opérationnelles.
- Calendrier opérationnel :
 - Installation de l'équipe : 04/06/2025/Livraison du site : 20/06/2025/Premières admissions : 25/06/2025.
- Temps institutionnels et visibilité du dispositif :
 - Inauguration le 15/09/2025, en présence d'élus et des partenaires.



« Derrière ses murs, il y a plus qu'un simple toit. Il y a de l'écoute, du soutien, un cadre sécurisant et de l'espoir. »

Madame K., discours d'inauguration du 15/09/2025.

CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **201 personnes** accueillies (77 ménages) dont :
 - 74 familles monoparentales.
 - 124 enfants mineurs dont 79 enfants de moins de 3 ans.
- Préparation et installation du dispositif :
 - Construction du projet de service et du cadre de fonctionnement.
 - Recrutement d'une équipe pluridisciplinaire.
 - Mise en place des instances de pilotage et opérationnelles.
- Calendrier opérationnel :
 - Installation de l'équipe : 04/06/2025/Livraison du site : 20/06/2025/Premières admissions : 25/06/2025.
- Temps institutionnels et visibilité du dispositif :
 - Inauguration le 15/09/2025, en présence d'élus et des partenaires.



AU CŒUR DU PROJET : LA PARTICIPATION DES FAMILLES ACCUEILLIES

Dès l'ouverture, la participation des familles a été pensée comme un levier de l'accompagnement. Les mères et les enfants ont été pleinement associés à l'organisation de la vie quotidienne et à l'aménagement des espaces collectifs. Cette dynamique a permis la création d'une salle de jeux et de repos ainsi que le projet d'espace partagé « Une bulle sur La Colline ». En parallèle, des actions de valorisation des lieux ont renforcé le sentiment d'appropriation, notamment grâce à la réalisation de six fresques murales par un collectif de graffeurs LB Studio et le soutien de l'Entreprise des Possibles et du groupe SANOFI.



LA BASE



MISSIONS

La Base regroupe de deux Centres d'Hébergement d'Urgence à Villeurbanne pour des femmes avec enfants de moins de 3 ans soutenue par la Métropole de Lyon :

- Un CHU de 51 places (Tiny House).
- Un CHU de 28 places.

Les missions du service sont de :

- Assurer une mise à l'abri et héberger dans un environnement stable et sécurisant.
- Informer, accompagner et orienter pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, droits sociaux, dispositifs de droits communs.
- Favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des femmes accueillies dans la prise en compte du parcours de vie et de l'accès à la citoyenneté.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

“ La Base, c'est ma première maison en France (...) Aujourd'hui, j'ai enfin mon titre de séjour. On va pouvoir avoir notre maison car ici c'est un peu petit quand même. Merci à l'équipe d'être là. ”



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **101 personnes** accueillies dont :
 - 37 femmes et 64 enfants dont 30 de moins de 3 ans.
- Evolution du dispositif :
 - Extension des capacités d'accueil avec 28 places supplémentaires dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt porté par la Métropole de Lyon ouvertes entre décembre 2024 et juillet 2025.
 - Adaptation de l'organisation et du fonctionnement pour intégrer ces nouvelles places.
- Aides matérielles et réponse aux besoins essentiels :
 - Distribution de colis alimentaires ; produits d'hygiène et aides financières.
- Accompagnement social et accès aux droits :
 - Élaboration de projets personnalisés d'accompagnement pour chaque résidente.
 - Organisation de temps collectifs autour de l'accès aux droits et l'autonomie : gestion budgétaire, cours de français, soutien à la parentalité, soutien scolaire pour les enfants.



- Partenariats :
 - Coopération étroite avec la Métropole de Lyon, la Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les centres sociaux, Alynea, l'École Nationale de Musique, Art et Développement...
 - Renforcement des liens avec les acteurs du territoire : Groupement des entreprises de Villeurbanne, Collectif « Santé étrangers », Maison des femmes...
- Santé et bien-être :
 - Permanences mensuelles des infirmières du Réseau Parcours Santé Le MAS.
 - Interventions de Gynécologues Sans Frontières.
 - Ateliers sportifs, ateliers cuisine, activités artistiques (musique, peinture...).



APPRENDRE À MIEUX CUISINER



Un partenariat avec la Banque Alimentaire du Rhône a permis de mettre en place des ateliers cuisine dans une logique de promotion de la santé par l'alimentation. Ces ateliers, animés par une diététicienne, ont permis aux femmes de mieux utiliser et cuisiner les produits issus des colis alimentaires et de les sensibiliser à une alimentation équilibrée.

MEJANNE



MISSIONS

Mejanne est un Centre d'Hébergement d'Urgence (164 places) soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, réparti sur plusieurs communes de l'agglomération de Lyon avec pour missions :

- Accueillir et héberger dans un environnement stable et sécurisant.
- Favoriser l'épanouissement des personnes accueillies.
- Soutenir l'inscription des personnes dans le système social français.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **188 personnes** accueillies (69 ménages) dont :
 - 98 adultes et 90 enfants.
- 20 personnes ont quitté le CHU (8 ménages) pour un logement ordinaire ou adapté et 6 ménages en accès au logement fin 2025.
- Organisation et fonctionnement :
 - Stabilisation de l'équipe et renforcement de l'organisation interne.
 - Finalisation du projet de service et harmonisation des pratiques.
 - Renforcement des partenariats (santé, insertion, culture).
- Accompagnement et accès aux ressources :
 - Distribution d'environ 18350 repas dans le cadre de l'aide alimentaire.
 - Amélioration des conditions d'accueil et des espaces de vie (embellissement des sites, optimisation des distributions).

“ Notre maison est bien mais tout est loin. La vie n'est pas facile. On a moins d'aide qu'avant. Heureusement, nous avons participé aux fêtes d'Halloween et celle de fin d'année au bureau avec les enfants et c'était super. Les enfants sont rentrés à la maison fatigués et contents. ”

- Dynamique collective et participation :
 - 20 temps collectifs organisés (« matinées MEJANNE »).
 - Mise en place d'ateliers participatifs et de sorties culturelles.
 - Implication renforcée des résidents dans l'amélioration du cadre de vie.
 - Développement du vivre-ensemble et de l'expression des besoins.
 - Structuration progressive des actions collectives et de la participation des usagers.



BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les locaux de Mejanne se sont transformés en « boutique éphémère » mobilisant les personnes hébergées autour d'une braderie solidaire réalisée en juin grâce à des dons de vêtements de qualité obtenus en amont par les personnes hébergées et les autres services du MAS.

Les personnes hébergées ont pu ainsi bénéficier de vêtements adaptés à leurs besoins dans un cadre convivial et respectueux. Cette initiative a permis de renforcer le collectif en valorisant l'engagement et la participation de toutes et tous à une action de solidarité.



L'AVANCÉE

avancée



MISSIONS

L'Avancée est un service qui comprend plusieurs dispositifs d'hébergement (239 places) pour des familles en situation de vulnérabilité et de précarité réparties de la manière suivante :

- CHU 195 places : 48 places en diffus sur Villefranche-sur-Saône ; 30 places en diffus regroupé à Monsols, 70 places en diffus regroupé à Belleville-en-Beaujolais, 47 places en collectif sur Barmondière.
- CHRS Urgence diffus : 21 places à Villefranche-sur-Saône.
- CHRS Urgence et Insertion (MERARD) : 23 places collectives à Villefranche-sur-Saône.

L'Avancée, soutenue par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, a pour missions de :

- Mettre à l'abri des ménages en situation de vulnérabilité et de précarité et satisfaire leurs besoins primaires.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les familles dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **266 personnes** accueillies (67 ménages).
- 42 personnes ont quitté l'Avancée dont 36 pour un logement ordinaire ou adapté.
- Vie des sites et participation des usagers :
 - Mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale sur MERARD et le diffus.
 - Généralisation progressive des projets personnalisés sur l'ensemble des sites.
 - Évolution des règles de vie collective (planning de nettoyage, accueil de tiers encadré).
 - Amélioration des distributions alimentaires (équité, apaisement des temps collectifs).
 - Investissements matériels : équipements frigorifiques, rénovation de locaux.
- Accès à la santé :
 - Mise en place d'une Permanence d'Accès aux Soins de Santé.
 - Partenariat avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité pour renforcer les pratiques.
 - Ateliers contes et art-thérapie dans le cadre de la santé mentale des femmes migrantes.

- Accès à l'activité :
 - Réalisation de 3 chantiers « Coup de Pouss' » (Ateliers d'adaptation à la Vie Active).
- Accès à la culture et au bien-être :
 - Sorties familiales (ferme pédagogique, pique-niques, séjours, concerts, théâtre).
 - Organisation de séjours (montagne, camp dans le Jura) favorisant la rupture du quotidien.
 - Atelier couture hebdomadaire avec intervenante professionnelle.
 - Participation à un projet culinaire interculturel.
 - Développement d'un projet jardin impliquant adultes et enfants.
- Partenariats :
 - Implication dans des dispositifs d'accès aux droits (Maison de la Veille Sociale, Promesse Républicaine).
 - Renforcement du réseau partenarial (associations locales, santé, culture).
 - Contribution à des actions nationales (INSEE, Banque Alimentaire).



SE DÉPASSER AVEC 82-4000 SOLIDAIRES

Six femmes accompagnées par deux professionnelles ont participé en octobre à un séjour en montagne, proposé par l'association 82-4000 Solidaires. Au cœur du massif des Aravis, ce temps de rupture a permis aux participantes de découvrir un environnement nouveau et de se dépasser à travers des activités encadrées et fédératrices (randonnée, escalade, visite de l'Aiguille du Midi). Une expérience inoubliable !



L'ÉCLAIRCIE

éclaircie



MISSIONS

L'Éclaircie est un Centre d'Hébergement soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Métropole de Lyon et la Ville de Saint-Priest.

L'Éclaircie dispose de 44 places (en collectif et diffus) avec pour mission d'héberger, de protéger et d'insérer des femmes et des enfants confrontés à des situations de précarité, de vulnérabilité et/ou victimes de violences.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **66 personnes** accueillies (29 ménages) dont :
 - 29 femmes, 33 enfants (dont 14 de moins de 3 ans et 1 adolescente (de moins de 25 ans).
 - 21 familles monoparentales, 5 ménages isolés et 3 couples au sein de la maison Simone VEIL
- 25 personnes ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.
- Cadre d'intervention et amélioration des pratiques :
 - Finalisation du projet de service.
 - Préparation de l'évaluation de la Haute Autorité de Santé (réalisée en décembre) : renforcement de la traçabilité de l'accompagnement, mise en place d'un outil de recueil des plaintes et réclamations, expérimentation d'un QR code pour l'expression des résidentes, renouvellement du Conseil de la Vie Sociale.
- Promotion de la santé, du bien-être et de l'autonomie :
 - Ateliers alimentation et pratiques créatives (partenariat « Sens et Savoirs »).
 - Ateliers socio-esthétiques avec la pension de famille Le Cèdre.
 - Activités sport adapté (« Divinement Bien »), Ateliers Santé Ville (CCAS).
 - Actions autour du toucher relationnel (« 2 mains 2 femmes »).
 - Soutien à la parentalité : 6 ateliers Y'APP en partenariat avec Olympe.
- Ancrage territorial et partenariat sur la commune de Saint-Priest :
 - Exposition de peintures à la MJC de Saint-Priest.
 - Participation à la chorale féminine de Saint-Priest.
 - Action « L'Heure du conte » avec le pôle Enfance Famille.
 - Participation aux groupes de travail « Femmes victimes de violences » (CCAS).
 - Contribution à la journée du 8 mars (égalité et sensibilisation).



« CES FEMMES QUI COMPTENT »

« Ces femmes qui comptent » est un événement souhaité par l'équipe et les résidentes afin de remercier les femmes partenaires de l'Éclaircie. Organisé le 23/05, cet événement a constitué un temps de reconnaissance et d'échanges en



dehors des cadres formels habituels. Il a permis de rappeler l'importance du travail partenarial dans la mise en œuvre d'un accompagnement global cohérent et durable.

MAISON SIMONE VEIL

Confié en gestion à l'Éclaircie, ce dispositif porté par le CCAS héberge et accompagne des femmes San Priotes victimes de violences conjugales avec un ou deux enfants mineurs. Un accompagnement spécifique est assuré par une équipe pluridisciplinaire de l'Éclaircie et d'Info-Droits-Victimes.

Par ailleurs, des activités régulières sont proposées pour aider les femmes à exprimer des émotions et des ressentis sans obligation de parole dans le respect des rythmes de chacune. Cinq femmes ont ainsi participé à des ateliers autour de la peinture durant l'année pour réaliser une oeuvre individuelle personnelle. Un temps suspendu, propice à l'apaisement et à la réappropriation de soi.



OLYMPE

MISSIONS

Olympe est un service soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et la Métropole de Lyon.

Olympe comprend un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences de 23 places et un dispositif d'hébergement et d'accompagnement en diffus (16 logements) pour des femmes seules sur les communes de Givors, Ternay et Saint-Genis-Laval.

Olympe a pour missions :

- L'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement des femmes et de leurs enfants.
- L'accès aux droits sociaux et juridiques.
- La restauration des capacités d'autonomie et d'insertion.
- La protection des enfants et la normalisation de leur quotidien.

CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **114 personnes** accueillies (40 ménages) dont :
 - 41 femmes et 73 enfants.
 - 34 familles monoparentales et 6 femmes isolées.
- 39 personnes (11 ménages) ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.
- Accompagnement :
 - 463 entretiens individuels.
 - 149 visites à domicile dans le cadre du suivi en diffus.
 - Accompagnement aux audiences pénales ou civiles au Tribunal judiciaire de Lyon (11 femmes).
 - Orientation vers des dispositifs spécialisés (santé, protection, droits des femmes).



- Actions collectives :
 - 44 actions collectives (culture, loisirs, citoyenneté, logement.).
 - 32 ateliers parentalité et enfance.
 - 21 ateliers santé (CSES, CSAPA, PMI, ...).
 - 29 actions de médiation numérique.
- Expertise du service et actions partenariales :
 - Contribution au colloque « Violences Intra-Familiales » organisé par la Mairie de Caluire.
 - Animation d'une formation sur les violences conjugales/intrafamiliales auprès de 15 adhérents de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Oullins-Pierre Bénite.

“ J'ai beaucoup évolué et cela a pris du temps. J'ai appris à demander de l'aide et j'ai pris conscience que l'on pouvait m'écouter avec attention et non-jugement. L'accès au logement est une nouvelle étape et j'ai encore un gros travail à faire ! ”



SANTÉ DES FEMMES

Les ateliers « Santé de la Femme » offrent chaque mois un espace bienveillant, où la parole peut se poser sans jugement, autour de la santé intime et de la vie affective. Ils permettent d'aborder, avec simplicité et respect les vécus de chacune sur des sujets essentiels : contraception, désir ou non désir d'enfant, estime de soi, réalités de la parentalité en situation de monoparentalité...

SALVA

MISSIONS

Salva est un Centre d'Hébergement d'Urgence (22 places) soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Métropole de Lyon, la Ville de Bron et la Caisse des Allocations Familiales du Rhône. Le CHU accueille et accompagne des femmes seules ou avec enfants, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales avec pour missions :

- Héberger les femmes et leurs enfants en les mettant à l'abri et en sécurité.
- Informer, accompagner et orienter les femmes en prenant en compte leur parcours de violences conjugales et intrafamiliales.
- Accompagner les résidentes dans la gestion de leur quotidien.

CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **58 personnes** accueillies (27 ménages) dont :
 - 27 femmes et 31 enfants (dont 8 de moins de 3 ans).
 - 18 familles monoparentales et 9 femmes isolées.
- 17 personnes (10 ménages) ont pu accéder à un logement ordinaire ou adapté.
- Accompagnement global et individualisé :
 - Stabilisation administrative et accès aux droits.
 - Accès aux soins somatiques et psychiques.
 - Soutien à l'insertion professionnelle.
 - Accompagnement vers le logement autonome.
- Soutien psychologique et reconstruction des liens :
 - Suivi psychologique (11 ménages).
 - Ateliers de reconstruction (socio-esthétique, toucher relationnel).
- Soutien à la parentalité et protection des enfants :
 - Sensibilisation des mères aux impacts des violences.
 - Ateliers mères-enfants en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile.
 - Activités mensuelles (créatives, culinaires, sorties).
 - Suivis psychologiques pour les enfants et la dyade.
- Partenariat et amélioration continue :
 - Travail interservices (L'Éclaircie, Olympe, Résidence).
 - Développement de partenariats (2Mains de femmes, Éveil des Sens).
 - Amélioration des conditions d'accueil (réaménagement des espaces collectifs).
 - Élaboration du projet de service.



OUVRIER DES ESPACES DE RESPIRATION

« À voir de belles choses comme ça, j'en ressors requinquée. »

Des actions favorisant l'exposition « au beau » sont proposées régulièrement par l'équipe convaincue que l'art et la culture peuvent aider les femmes à trouver des moments d'apaisement et contribuer à leur mieux être. L'organisation de la visite de l'exposition Van Gogh - Expérience immersive au Pôle Pixel à Villeurbanne, en août, en est une illustration. Ce moment marquant pour les résidentes leur a offert un temps de respiration de qualité générant des émotions positives qui aident dans les processus de reconstruction après les violences.



“ Je réalise que mon passage ici était nécessaire. Je croyais avoir besoin d'un appartement tout de suite. Mais je comprends maintenant que j'avais besoin de me poser pour encaisser tout ce que j'avais vécu (...). ”

LA STATION

Station



MISSIONS

La Station est un service soutenu la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et la Métropole de Lyon.

La Station regroupe deux Centres d'Hébergement d'Urgence pour des jeunes mineurs isolés, en recours pour la reconnaissance de leur minorité, arrivés récemment en France après un parcours d'exil et vivant en squat ou sans domicile : La Station ROCKEFELLER (52 places)/La station MILAN (50 places).

Le service a pour missions de :

- Offrir un lieu de vie stable et sécurisant aux jeunes accueillis.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours socio-éducatif.
- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité.
- Soutenir et aider les jeunes dans leur parcours personnel via un accompagnement social global avec une priorité donnée à la formation et à l'insertion professionnelle.



2025 : BON ANNIVERSAIRE

Depuis l'ouverture en 2020, 668 jeunes ont été accueillis et 392 jeunes ont été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. 73 jeunes sont sorties sans solution. Tous ont engagé une scolarité en vue d'une formation diplômante. Une équipe de 11 salariés est mobilisée pour proposer à chaque jeune un cadre sécurisant et porteur d'avenir.

Bon anniversaire aux STATIONS et un grand merci à l'équipe pour son action et aux bénévoles et partenaires pour leur soutien.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **221 jeunes** accueillis (192 garçons et 29 filles).
- Accompagnent au recours :
 - Parmi les 105 jeunes présentés au juge des enfants, 76 jeunes ont été reconnus mineurs et ont quitté la Station pour un logement adapté.
 - 89 rapports sociaux rédigés à destination du Juge.
 - 178 entretiens de préparation à l'audience et d'explication de la décision.
 - 65 jeunes accompagnés au Tribunal.
 - 75 bilans rédigés à destination des dispositifs de l'ASE.
 - 30 accompagnements dans le cadre de sortie sans solution.
- Accompagnement à la santé :
 - 100 % des jeunes ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet.
- Scolarisation/formation :
 - 71 % des jeunes ont été scolarisés.
- Nouveaux partenariats :
 - Des rencontres avec les bénévoles de l'AMIE « Accueil des Mineurs Isolés Étrangers » et les avocats du barreau des mineurs ont permis de renforcer les compétences de l'équipe.
- Activités artistiques, sportives et culturelles :
 - Réalisation d'un film avec l'association « Pour la suite du monde » en juillet 2025.
 - Balades urbaines, visites de musées et concerts.
 - Plus de 150 places de football offertes par l'OL Fondation.
 - Participation de 30 jeunes à une grande olympiade en partenariat avec l'entreprise JBN Event.
 - Participation au projet « La quête de soi » du photographe Grégoire KORGANOW - Portraits de jeunes migrants isolés.

“ En arrivant à Lyon, j'ai fait mon évaluation de minorité qui m'a été refusée. Je dormais donc dehors. Ensuite, La Station m'a accueilli. C'est là que j'ai commencé l'école en CAP électricité. J'ai rencontré mon éducatrice qui m'a donné de bons conseils (...) et j'ai aujourd'hui la chance d'être en BTS électro-technicien (...). Je pense souvent à la Station, ça a vraiment été plus que chouette. Je me sentais en sécurité, pas besoin de me cacher ou de me renfermer sur moi-même (...). ”

Fofana, ancien jeune accueilli.

CENTRE FEYDEL LIOTARD

Liotard



MISSIONS

Le Centre Feydel Liotard est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (78 places) soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, qui regroupe :

- Le site « Résidence Saint-Michel » (Lyon 7), centre d'hébergement collectif (20 places).
- Le site « La Ruche » (Lyon 8), point d'accompagnement pour 58 autres résidents hébergés en logements diffus (individuel ou collectif) sur la Métropole de Lyon.

Il a pour missions :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens socialisants et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **82 personnes** (64 hommes et 8 femmes) ont été accueillies dont 64 personnes isolées.
- 16 personnes ont quitté le CHRS dont 9 personnes pour un logement ordinaire ou adapté.
- L'année a été marquée par les évolutions importantes :
 - Le départ du site de Wakatsuki et l'emménagement sur le site de la Résidence Saint-Michel ont entraîné un ajustement dans l'organisation du service et les pratiques professionnelles.
 - Un travail d'actualisation du projet de service a été réalisé pour intégrer ces nouvelles évolutions ainsi que la mise en conformité des différents documents cadre. Le Conseil de Vie Sociale de la Résidence a été mis en place en novembre 2025.
 - L'installation dans de nouveaux locaux d'activité (La Ruche Lyon 8) ainsi que la finalisation des aménagements ont permis de regrouper les trois services du MAS du « Pôle Insertion Isolés », venant renforcer la cohérence des pratiques.
 - Une quinzaine de logements diffus ont été remis



en état contribuant à l'amélioration qualitative de l'accueil et à la fidélisation d'un réseau de prestataires intervenant au sein des logements.

- Des coopérations importantes sur le territoire se sont poursuivies avec les acteurs de la santé, la justice, le logement/hébergement, l'emploi, la culture et les loisirs. Plusieurs immersions ont eu lieu notamment avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation des milieux ouvert et fermé afin de renforcer l'interconnaissance avec le SPIP.



RÉSIDENCE SAINT-MICHEL : LA POÉSIE PASSERELLE ENTRE VOISINS

Ouverte en janvier 2025, la Résidence Saint-Michel est un Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (18 logements) dont le projet a été rendu possible grâce au soutien de la Préfecture du Rhône, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon ainsi que 3F Résidences, 3F Immobilière Rhône-Alpes, la Fondation pour le Logement des Défavorisés et Jacques Gerbe et Associés.

Dans les premiers mois d'installation, un projet a été engagé avec les résidents autour de l'écriture et du récit du quotidien avec les poètes Emmanuel Campo et Grégoire Damon.

Le projet a donné lieu à une restitution publique sous forme de lecture-performance organisée en juin, en partenariat avec la librairie voisine « La Voie aux chapitres » contribuant à l'intégration progressive de la résidence dans son environnement local.



ADRESSE DU SERVICE

140 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône

SAFRAN

**MISSIONS**

Safran est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (28 places) soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités qui a pour missions de :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens socialisants et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.



- Actions collectives avec les services du territoire et les partenaires du secteur.
- > Temps fort : l'organisation d'un séjour en hiver à la montagne en partenariat avec l'association 82-4000 Solidaires avec la participation de 6 résidents et de 2 professionnelles.

**CHIFFRES ET RÉALISATIONS**

- **32 personnes** accueillies dont :
 - 27 hommes et 5 femmes.
- 16 personnes ont quitté le CHRS dont 15 personnes pour un logement adapté ou ordinaire.
- Accompagnement social et accès à la santé :
 - L'accompagnement repose sur un suivi régulier, avec au minimum un entretien hebdomadaire pour chaque personne.
 - Une attention prioritaire est portée aux problématiques de santé représentant environ 50 % du temps d'accompagnement, avec :
 - > Accompagnement vers les soins (CMP, hospitalisations) ; coordination avec les structures spécialisées (CSAPA de Villefranche) ; lien avec les infirmiers libéraux pour le suivi des traitements.
 - > Intervention mensuelle de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité depuis juin.
- Vie sociale, participation et actions collectives :
 - Installation d'un nouveau Conseil de la Vie Sociale en septembre.
 - Développement de projets associant les résidents.

“ Il y a un avant, où je ne me pensais pas capable, et un après, où je vois que je suis capable ! ”

**« COUP DE POUSS' »**

Trois chantiers AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) ont été menés dans le cadre du dispositif « Coup de Pouss' » du MAS mobilisant sept participants.

Ces actions ont permis une implication concrète des résidents dans l'amélioration de leur cadre de vie tout en valorisant leurs compétences.

Ces chantiers ont également contribué à renforcer les dynamiques d'entraide entre les participants et confirme la pertinence du dispositif « Coup de Pouss' » dans les parcours de remobilisation.

ADRESSE DU SERVICE

36 rue Volney
69008 Lyon

LATITUDE

**MISSIONS**

Latitude est un service soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Rhône et la Métropole de Lyon.

Le service Latitude regroupe des dispositifs en faveur des Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) avec pour missions de :

- Aider à l'accès ou au maintien des droits sociaux et fondamentaux.
- Aider dans la recherche d'un hébergement ou d'un logement adapté.
- Favoriser l'autonomie et la désistance à travers la responsabilisation et la réinsertion.

Latitude intervient dans les établissements pénitentiaires suivants : la Maison d'arrêt de Lyon Corbas ; le Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône ; le Centre de semi-liberté de Lyon ; le Quartier de semi-liberté de Villefranche-sur-Saône.

**CHIFFRES ET RÉALISATIONS****PLACEMENTS EXTÉRIEURS (PE)**

Le PE permet à une personne condamnée de quitter son établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, de suivre une formation professionnelle, de bénéficier d'un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.

- **47 personnes** (dont 4 femmes) ont été accompagnées.
- 81 candidatures ont été reçues : 38 condamnés libres et 43 condamnés incarcérés.
- 5663 journées d'accompagnement ont été réalisées.
- 47 visites de contrôle des horaires de sorties.

PROGRAMME PASSAGE

Ce programme accompagne vers et dans le logement en sortie de détention ou pour un maintien dans le logement pendant la détention.

- **47 personnes** accompagnées (dont 4 femmes).
- 19 personnes sont sorties du programme (dont 10 personnes avec la signature d'un bail).

**« LIGNES DE FUITE »**

Le 13/11, l'organisation de l'événement « Lignes de fuite » à La Cantina a marqué le lancement des Journées Nationales Prison proposant un temps de sensibilisation autour de l'enfermement et du désir d'évasion.

44 invités étaient présents pour une immersion sensible sur les réalités carcérales à travers un spectacle radio-scénique de la Compagnie Basses Fréquences.

BUREAU UNIQUE D'INSERTION (BUI)

Le BUI intervient en milieu fermé et ouvert sur prescription du SPIP. Il prépare les détenus à la sortie ou les accompagne en milieu ouvert dans leurs démarches administratives.

- **491 personnes** prises en charge.
- 450 orientations ont été effectuées sur ce dispositif.

ACTIONS COLLECTIVES « PARCOURS D'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX »

- 10 sessions d'actions collectives réalisées (30 modules)/ 58 inscrits (71 présents).
- 8 interventions au sein de l'Atelier CSAPA « préparation à la sortie » (22 participants) au sein du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL) à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

DISPOSITIF LOGEMENT HÉBERGEMENT SORTANTS DE PRISON

L'équipe intervient auprès des personnes détenues au sein des maisons d'Arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône en préparation de leur fin de peine, sur orientation du SPIP.

- **356 personnes** ont été rencontrées, 273 diagnostics MVS effectués et 261 demandes de logement social ou maintien réalisées.



ATELIERS SÉSAME

ADRESSE DU SERVICE

36 rue Volney
69008 Lyon



MISSIONS

Les Ateliers Sésame est un A.A.V.A (Activités d'Adaptation à la Vie Active) de 25 places, soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, avec pour missions de valoriser l'utilité sociale et l'insertion sociale et professionnelle de personnes présentant des fragilités multiples par le biais d'activités de nettoyage, de chantiers ponctuels de peinture, de remise en état de logement.

“ Je me sens bien accompagnée et bien encadrée. Ce n'est pas un ménage classique : j'apprends des techniques, une organisation professionnelle. Je viens contente, à l'heure, parce que je me sens à l'aise. J'ai découvert quelque chose que je n'avais jamais fait avant, et j'ai aimé. ”



FÊTE DE FIN D'ANNÉE : 80 INVITÉS PRÉSENTS !

Les Ateliers Sésame et Le Cèdre ont organisé une fête à l'occasion de la fin d'année qui a rencontré un fort succès avec 80 invités présents (stagiaires, enfants, conjoints, résidents de la pension de famille...).



Une occasion de rassembler les personnes accompagnées dans un cadre convivial et de porter une attention particulière aux enfants qui ont pu bénéficier chacun d'un cadeau offert par la Fondation Ethika.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **64 personnes** accompagnées dont :
 - 32 femmes et 32 hommes.
 - 72 % hébergées en CHU et 28 % en CHR.
- 25 chantiers « abonnements » réalisés (dont 6 externes au MAS).
- 36 chantiers ponctuels « Coup de Pous' » dans 7 services du MAS (petite maintenance, rénovation peinture, remise en état de logements, activité de petit snacking).
- Développement d'une dynamique inter-AAVA Rhône :
 - Participation à une rencontre réunissant 23 professionnels des AAVA du Rhône en juillet.
 - Identification de bonnes pratiques et mutualisation d'outils.
 - Structuration d'un groupe ressources inter-AAVA.
- Installation du service dans de nouveaux locaux (La Ruche Lyon 8) permettant d'améliorer les conditions de travail et d'optimiser les espaces de stockage.
- Intégration de nouveaux clients à l'activité : Péniche Accueil, CIDFF, Ligne 37, Dhôme, Réseau Parcours Santé et ajustements des plannings d'intervention.
- Orientation des stagiaires vers des dispositifs partenaires (dispositif YOON pour l'insertion professionnelle des personnes étrangères et avec LALCA, « laboratoire de recherche théorique et expérimentale »).

“ J'étais enfermé dans quatre murs, avec mes soucis. Intégrer les Ateliers Sésame m'a permis d'évacuer, de chasser l'oisiveté et les mauvaises idées. Ici, je rencontre des personnes qui ont presque les mêmes difficultés que moi. L'activité me fait du bien, me redonne une place et de l'envie. ”



RÉSIDENCE

ADRESSE DU SERVICE

73 rue Laennec
69008 Lyon



MISSIONS

Résidence est un service soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et la Métropole de Lyon.

Résidence accompagne dans un parcours d'insertion par le logement des personnes en situation de précarité sur les territoires de la Métropole de Lyon et du département du Rhône avec pour missions :

- La gestion et la mise à disposition de 98 logements en sous-location pour des personnes dépourvues de logement, orientées par les services de la Métropole ou par la Maison de la Veille Sociale.
- L'accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement (recherche, accès, maintien).



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

Au total, **384 ménages** ont été accompagnés.

- Résidence gère un parc locatif de **131 logements**, loués auprès de différents bailleurs sociaux : Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Alliage Habitat, Dynacité, IRA 3F, Batigère, Est Métropole Habitat, CDC Habitat, SACVL, SOLLAR... ; de propriétaires privés (AIVS Néma Lové, Fondation pour le Logement des Défavorisés, Agence des Pentés, ...), de La Métropole de Lyon et d'acquisitions propres.
 - Dans le parc de ces 131 logements :
 - > **120 ménages** soit 258 personnes (168 adultes et 90 enfants) ont été accompagnés.
 - > 50 % des ménages sont des personnes isolées et 40 % des familles monoparentales.
 - > 14 ménages ont pu accéder à un logement autonome ou adapté.
 - > 45 logements ont pu être rénovés au cours de l'année.
- L'accompagnement a porté également sur **264 autres ménages** logés en dehors du parc géré directement par le MAS. L'accompagnement se réalise à travers diverses mesures :
 - 129 ménages ont bénéficié d'un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).
 - 48 ménages ont été accompagnés dans la recherche d'un logement ou d'un hébergement dans le cadre de leur contrat social Revenu de Solidarité Active (RSA).
 - 69 ménages ont été accompagnés dans le cadre de l'Allocation Temporaire Logement (ALT).



- 45 ménages ont été accompagnés dans le cadre de l'Intermédiation Locative (IML).
- 48 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'un bail glissant.
- 85 accompagnements se sont terminés en 2025 (contre 72 en 2024).

— Résidence a déménagé en juin dans de nouveaux locaux (Lyon 8 La Ruche) permettant d'améliorer l'accueil du public et les espaces de travail.

— Un travail a été réalisé pour améliorer le suivi de l'activité et une formation au nouveau logiciel de Recherche Active de Logement (LORA) a été dispensée pour tous les services du MAS traitant des questions de relogement.



104 MÉNAGES RELOGÉS DANS UN DÉLAI MOYEN DE SIX MOIS

Résidence centralise pour l'ensemble des services du MAS les demandes de logement social auprès de la Commission Intercommunale d'Attribution (CIA), dispositif prioritaire de relogement de la Maison de la Veille Sociale (MVS).

L'instruction et le suivi des demandes est assurée par Isabelle CHAFANNEL, référente Logement qui joue un rôle de facilitatrice et favorise l'accès à une solution de relogement adaptée à la situation des personnes concernées.

En 2025, **271 demandes** de logements auprès de la MVS ont été suivies dans le cadre du porté par le service RÉSIDENCE.

- **174 situations** ont été inscrites.
- **104 ménages** ont été relogés
- La durée moyenne entre l'inscription dans le dispositif et le relogement est de six mois.



RÉSIDENCE (SUITE)

résidence



LA MAISON DES PÈRES : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU LIEN PÈRE-ENFANT

Présentation générale

La Maison des Pères, portée par le service Résidence, apporte une réponse adaptée à des situations encore peu couvertes par les dispositifs classiques : celles de pères seuls confrontés à la précarité résidentielle et au risque de rupture du lien avec leurs enfants.

Inspirée du modèle des Maisons Oxygène développées au Québec, la Maison des Pères propose des places d'hébergement dans deux maisons voisines situées à Villeurbanne permettant l'accueil des enfants, condition déterminante pour maintenir ou restaurer les droits de visite et d'hébergement.

Chaque maison a une capacité d'accueil de 9 personnes.

Un public en situation de forte vulnérabilité

La Maison des Pères s'adresse à des hommes accompagnés de leur(s) enfant(s), confrontés à des situations de séparation conjugale ou de monoparentalité fragilisant l'exercice de leur rôle parental. Les pères accueillis :

- Disposent de l'autorité parentale et d'un droit de visite ou d'hébergement.
- Voire assument seuls l'éducation de leur(s) enfant(s).
- Sont en situation de précarité avec des ressources majoritairement issues des minima sociaux.
- Sont sans solution de logement adaptée ou hébergés dans des conditions incompatibles avec l'accueil de leurs enfants.

Un accompagnement global articulé autour de la parentalité

- Accompagnement social individualisé (accès aux droits, logement, démarches administratives),
- Soutien à la parentalité (réflexion sur le rôle de père, accompagnement éducatif),
- Dynamique collective favorisant l'entraide entre pairs, la pair-aidance, la participation active des résidents à la vie du lieu.

Une montée en charge progressive dès l'ouverture

L'ouverture officielle, le 18/03/2025, a marqué le démarrage opérationnel du dispositif avec une montée en charge progressive :

- 19 personnes accueillies (7 ménages) dont :
 - 7 pères
 - 12 enfants
- 3 ménages ont quitté la Maison des pères dont 1 ménage pour un logement autonome.



Paroles de pères

« Tant que je n'avais pas de logement, je ne pouvais pas exercer mon droit de garde. Ici, j'ai pu me poser, reprendre contact avec mon avocate et faire les démarches nécessaires. Le jour où je suis allé chercher ma fille à l'école, j'ai compris que je redevais pleinement père. Ce cadre m'a permis de me reconstruire et de retrouver ma place auprès de mes enfants. »

« Être père, ce n'est pas seulement avoir un enfant, c'est assumer des responsabilités et changer sa façon de vivre. À la Maison des Pères, j'ai pu réfléchir à mon rôle et à mes priorités. Même quand la vie est difficile, nos enfants nous donnent la force d'avancer et de continuer à se battre. »

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



MISSIONS

Le service Logement Accompagné est soutenu par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et le Département du Rhône, avec pour missions de :

- Soutenir l'accès ou le maintien en logement.
- Assurer un accompagnement social dans un parcours d'insertion.

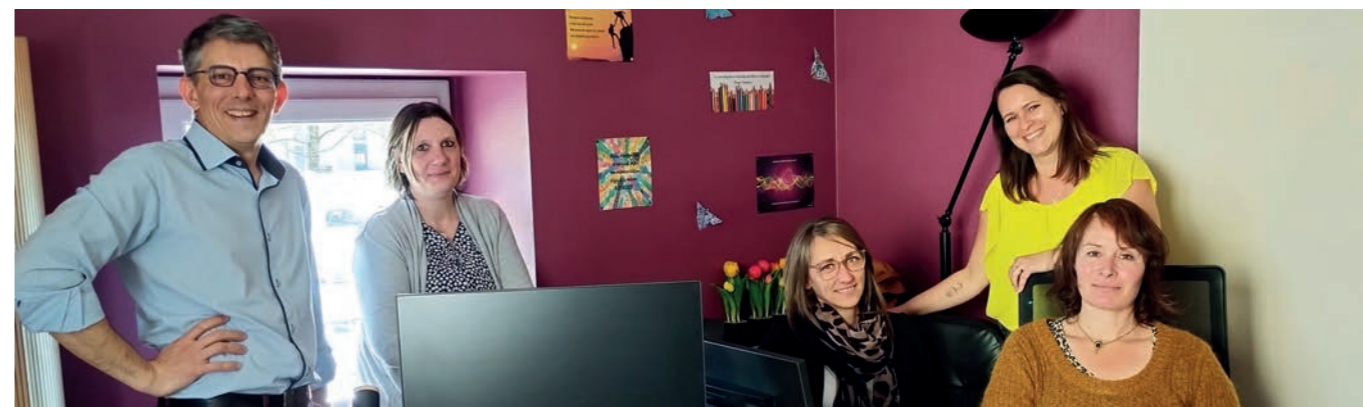
Le service conduit deux types d'accompagnement :

- L'accompagnement de personnes résidant dans des logements en sous-location sur le territoire Beaujolais et le territoire des Monts et Coteaux du lyonnais.
- L'accompagnement de personnes hébergées dans des logements d'urgence communaux.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- 146 personnes accueillies (60 ménages).
- Dans les 25 logements accompagnés :
 - 30 ménages (86 personnes dont 43 adultes et 43 enfants) ayant bénéficié des mesures suivantes :
 - > 19 ménages accompagnés en IML (Intermédiation Locative).
 - > 4 ménages en ALT.
 - > 3 en GLA.
 - > 2 en baux de sauvegarde.
 - 5 ménages hors convention.
 - 7 ménages (25 personnes) ont quitté le dispositif dont 5 pour un logement ordinaire ou adapté.
- Dans les logements d'urgence communaux :
 - 30 ménages ont été accompagnés (60 personnes) dans le cadre de l'ASLL Logement d'Urgence.



ADRESSE DU SERVICE

24 rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône



ILLUSTRATION D'UN PARCOURS D'ACCÈS AU LOGEMENT

Mme B. et ses deux filles ont été accueillies le 28/03/2024 dans le cadre d'une mesure de Gestion Locative Adaptée. Elles ont été installées dans un appartement situé sur la commune de Vaugneray.

À son arrivée, Mme B. présentait une maîtrise limitée de la langue française, était sans emploi et faisait face à des difficultés importantes de mobilité, constituant des freins significatifs à son autonomie.

Au cours de l'année d'accompagnement, une dynamique d'insertion progressive s'est mise en place. Mme B. a intégré des cours de français, accédé à un emploi et obtenu son permis de conduire, renforçant ainsi de manière structurante son autonomie sociale et professionnelle.

Parallèlement, ses deux filles ont été inscrites à l'école et à la crèche de Vaugneray, favorisant leur intégration dans leur environnement de vie.

L'ensemble de ces avancées témoigne d'une appropriation effective du logement et du territoire.

Mme B. s'est inscrite durablement dans la vie locale, avec une intégration sociale stabilisée.

Au regard de cette évolution positive et de son engagement dans son parcours, le transfert du bail à son nom a pu être réalisé le 23/04/2025, un an après son entrée dans le logement.

LE CÈDRE



MISSIONS

Le Cèdre est une Pension de Famille, soutenue par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, qui dispose de 27 places (25 studios) avec pour missions de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **28 personnes** accueillies dont :
 - 15 hommes et 13 femmes.
 - 24 personnes isolées et 4 personnes en couple.
- 2 personnes sont décédées au cours de l'année.
- Entretien des liens de proximité et des échanges au sein de la pension de famille et son environnement pour lutter contre l'isolement des résidents.
- Suivi et coordination pour accompagner les résidents auprès des partenaires sur le territoire : services sociaux de droit commun, dispositifs d'accès aux soins et structures liées à la santé mentale, services liés à l'insertion professionnelle, centres sociaux...

“ Au Cèdre, je me suis sentie bien accueillie. Il fait chaud l'hiver, bien isolé du bruit : on est au calme. Café du matin. J'aime bien qu'il y ait des activités et pouvoir choisir d'y aller ou non ! J'aime bien les idées pour les sorties. ”
Michelle P.

“ La pension de famille est un lieu avec ses aléas. Des hauts, des bas, de joyeux moments partagés, des engueulades... Des locataires aux parcours souvent difficiles exacerbant parfois les émotions, du rire au chagrin en passant par la colère. Durant des moments, on se sent bien à sa place, bien ancré et à d'autres moments, plus fragiles, on rêve d'un ailleurs qui n'existe pas dans le réel (...). ”
Valérie D.

- Organisation de temps collectifs :
 - Participation au projet « Le tour du monde en 365 jours », visant à promouvoir l'ouverture culturelle. 9 ateliers ont été animés par des prestataires extérieurs (MJC, centres sociaux, associations) : origami, quilling, yoga, arts martiaux, zumba. À l'issue de ces interventions, plusieurs résidents se sont inscrits durablement dans les structures locales partenaires.
 - 15 repas réguliers collectifs et journées festives.
 - 11 ateliers « connaissance » ont été animés autour de supports culturels et médiatiques (club cinéma, Échappées belles, Rencontres en terre inconnue).
 - Organisation et participation aux fêtes de fin d'année à La Base et aux Ateliers Sésame.



PRENDRE SOIN DE SES AMIS

À la Pension de Famille, les animaux font pleinement partie de la vie du collectif. Cette année, une campagne de vaccination a été organisée afin de prendre soin de ces précieux compagnons du quotidien. Une vétérinaire est intervenue sur place pour réaliser les primo-vaccinations et les rappels nécessaires.

Au-delà de l'aspect sanitaire, cette action contribue à préserver un cadre de vie serein et agréable pour tous les habitants. Elle permet aussi de reconnaître la place essentielle qu'occupent les animaux dans le parcours de nombreuses personnes : présence rassurante, soutien affectif, source d'apaisement et de lien social.



LES BRUYÈRES



MISSIONS

Les Bruyères est une Pension de Famille, soutenue par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

- Elle est composée de 23 appartements individuels et d'un appartement T2 avec pour mission de :
- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
 - Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
 - Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **25 personnes** accueillies dont :
 - 17 hommes et 8 femmes.
 - 23 personnes isolées et 2 personnes en couple.
- Une personne est décédée au cours de l'année.
- Santé et accès aux soins :
 - 19 consultations avancées avec le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (80 entretiens).
 - 1 intervention mensuelle de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité à partir de juin.
 - Renforcement de l'accès aux soins et de l'accompagnement des situations complexes.
- Vie collective et participation des résidents :
 - 3 numéros de la « Gazette des Bruyères » réalisés par les résidents.
 - 39 repas organisés (hebdomadaires et mensuels) - 19 participants en moyenne.
 - Activités de jardinage de mars à octobre.
 - 5 sorties au théâtre de Villefranche (30 résidents concernés).
 - Séjour de 5 jours à Cassis pour 8 résidents (auto-financé en partie par des ventes de produits confectionnés).
- Amélioration du cadre de vie :
 - Rénovation du salon, création d'un terrain de pétanque, plantations de haies arbustives
- Coopération et territoire :
 - Reprise des comités de suivi avec les partenaires et échanges renforcés autour des situations communes et de la coordination des accompagnements.
 - Actions communes avec le CHRS Safran.

- Participation à la Semaine des pensions de famille (exposition photo, visite du site).
- Portes ouvertes trimestrielles.
- Participation à des rencontres inter-pensions (Grenoble, Saint-Étienne).



20 JUIN : 20 ANS

Le 20 juin, la Pension de Famille a fêté ses 20 ans, un temps fort pensé et préparé avec les résidents réunissant de nombreux invités : membres du Bureau et cadres de l'association, professionnels et partenaires. L'implication importante des résidents a largement contribué à faire de cette journée une réussite, une belle fête institutionnelle qui témoigne de la qualité du lien construit avec l'ensemble des acteurs de l'association.



EMPLOI ET MOBILITÉS



Le MAS/Innovation et Développement met en œuvre des actions d'accompagnement vers l'emploi à destination de publics dont l'accès au marché du travail demeure fortement contraint. Son intervention repose sur une approche globale des parcours, intégrant l'ensemble des freins périphériques à l'insertion, en particulier les enjeux de mobilité, souvent déterminants dans l'accès et le maintien dans l'emploi. Pour mener à bien ces missions, Le MAS agit en partenariat étroit avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire qui facilitent l'accès à des opportunités d'emploi et de formation en lien avec les besoins locaux.

CHIFFRES CLÉS 2025



1928

personnes accompagnées vers l'emploi et les mobilités



ACCÈS À L'EMPLOI

530

personnes accompagnées :

- 49 % de retour à l'emploi
- 1490 entretiens
- 180 permanences (82 fixes et 98 mobiles)
- 795 actions d'accès aux droits
- 45 formations mobilisées
- 27 ateliers collectifs/128 participations
- 162 professionnels de l'insertion sensibilisés



MOBILITÉS

1398

personnes accompagnées :

- **732 personnes** bénéficiaires d'un bilan de compétences mobilité
- 666 personnes sensibilisées à la mobilité
- 94 examens réussis au code de la route et/ou au permis de conduire

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT EMPLOI



MISSIONS

Le service propose un accompagnement visant l'accès à l'emploi durable des personnes privées d'emploi. Les mesures d'accompagnement sont financées par la Métropole de Lyon et les villes de Saint-Fons et Feyzin pour le revenu de solidarité active (RSA) et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités pour le dispositif O2R (offre de repérage et remobilisation.).

Les missions du service sont les suivantes :

- Proposer un accompagnement vers l'emploi à des allocataires du RSA et de public éloigné de l'emploi.
- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires de minimas sociaux leur permettant d'accéder à des revenus stables.
- Lutter contre l'exclusion par la promotion de l'emploi, le soutien à l'initiative et au développement local, la contribution à l'articulation entre développement économique et besoins sociaux des territoires.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

Sur l'année, **530 personnes** ont été suivies :

- **Allocataires du RSA/habitants le territoire de la CLI 9** (Saint-Fons, Feyzin, Vénissieux, Corbas, Solaize), **312 personnes** ont été accompagnées :
 - 795 actions d'accès aux droits.
 - 1 490 entretiens par des conseillers socio-professionnels.
 - 27 ateliers collectifs (477 inscrits, 128 participations).
 - 45 formations dont 15 formations qualifiantes ou professionnalisantes.
 - 54 personnes ont pu obtenir un contrat durable (CDD + 6 mois et CDI) et 2 personnes une formation qualifiante.



ADRESSE DU SERVICE
3, allée du Merle Rouge
69190 Saint-Fons



VA Z.I VA Z.A

Le territoire de la zone industrielle de Corbas rencontre des difficultés socio-économiques en termes notamment d'accessibilité et de recrutement des entreprises.

Dans ce contexte, des demandeurs d'emplois ont été accompagnés (en individuel et collectif) dans le cadre de l'action VAZ.IVAZ.A : découverte de la zone industrielle en mini bus, visite d'entreprises cibles, immersions en entreprise, etc.

64 personnes (dont 6 jeunes de moins de 26 ans) ont ainsi été orientées par un conseiller référent de 10 structures différentes. Parmi elles, 27 personnes (dont 16 allocataires du RSA et 2 jeunes) se sont inscrites dans la démarche contribuant ainsi à la (re)dynamisation de leur parcours d'accès à l'emploi.



- **Dispositif O2R / habitants Portes du Sud**
O2R est un dispositif lancé en avril 2025 qui accompagne vers l'emploi les publics non-inscrits sur des dispositifs d'insertion ou en rupture avec ceux-ci. L'action est menée en consortium avec Léo Lagrange Formation, Espace Créateur de Solidarités, Tremplin ANEPA, ELANTIEL.
 - **218 personnes** ont été rencontrées.
 - 180 permanences (82 fixes et 98 mobiles) sur Saint-Fons, Vénissieux, Feyzin, Corbas.
 - La demande des personnes concerne les thématiques suivantes :
 - > Actions Accès aux droits : 119 demandes.
 - > Actions Emplois : 120 demandes.
 - > Actions logements : 27 demandes.
 - > Actions santé : 17 demandes.



INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT MOBILITÉS



MISSIONS

Le service propose un accompagnement visant l'acquisition de compétences mobilités pour gagner en autonomie, dans un parcours d'accès, de retour ou de maintien à l'emploi avec le soutien du Fonds Social Européen, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône, la Métropole de Lyon, les Villes de Lyon, Feyzin, Vénissieux et Saint-Fons.

Ses missions sont les suivantes :

- L'accompagnement des publics en recherche d'emploi et/ou en parcours d'insertion vers l'autonomie mobilière via l'acquisition ou le développement de compétences mobilités.
- L'appui des structures d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi dans le travail d'identification et de levée du frein mobilité dans les parcours des publics.
- L'information et la sensibilisation de la question mobilité lors d'événements publics en lien avec l'emploi (forums emploi, jobdating, journées emploi, RIO - Rencontres Information Orientation).
- L'appui aux acteurs institutionnels, aux groupements d'entreprises, au réseau des SIAE - Structures d'Insertion par l'Activité Economique, dans un travail de réflexion et d'expérimentation d'actions dans le champ de la mobilité inclusive.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **1398 personnes** ont été accompagnées sur l'année.
 - **732 personnes** ont bénéficié d'un bilan de compétences mobilité et parmi elles, 331 personnes ont suivi au moins une action de formation mobilité : apprentissage de la mobilité, apprentissage et perfectionnement vélo, formations au code et/ou conduite. 67 personnes ont ainsi obtenu leur examen du code de la route et 27 ont réussi l'examen du permis de conduire.
 - Par ailleurs, **666 personnes** ont été sensibilisées à la question de la mobilité (forum emploi, jobdating, RIO - Rencontre Information Orientation...).
- Un partenariat avec les professionnels de l'insertion a par ailleurs été mené afin de les sensibiliser sur la question de la mobilité :
 - 162 professionnels ont ainsi été rencontrés lors de différents événements (forums, jobdating,



- rencontres emplois) ou lors de présentations de l'offre du service dans les structures.
- 17 professionnels ont été formés dans le cadre de leur participation aux bilans de compétences mobilité et la co-animation d'ateliers mobilité.



INDUS'TORIE : LA MOBILITÉ COMME FACILITATEUR DE L'ACCÈS À L'EMPLOI INDUSTRIEL

Le service accompagne des publics en recherche d'emploi vers les métiers de l'industrie, en intégrant un volet dédié à la mobilité dans le cadre du dispositif INDUS'TORIE (Parcours Intégré Vers l'Emploi - Métropole de Lyon).

À partir d'un diagnostic initial, des ateliers collectifs (en salle et en situation) et un entretien individuel à la fin du parcours sont proposés afin de lever les freins aux déplacements.

Cet accompagnement permet la mise en oeuvre de solutions concrètes et adaptées : accès à des dispositifs de type FreeVélo^V, soutien au financement de vélos électriques, formations au code de la route et à la conduite.

La mobilité constitue ainsi un levier opérationnel d'accès et de sécurisation des parcours vers l'emploi ou le réemploi en renforçant l'autonomie et la capacité effective des personnes à accéder à une formation, un stage ou un emploi.



SANTÉ ET ADDICTION



Le MAS est un acteur de santé publique, d'inclusion et de lutte contre les discriminations. Grâce à son engagement, l'association contribue à une meilleure politique de santé publique, d'insertion et de régulation sociale en soutenant un accès à la santé équivalent pour toutes et tous. Elle lutte contre les inégalités sociales de santé et favorise l'accès effectif des plus précaires à la santé en développant notamment des dispositifs permettant d'aller vers les personnes éloignées du soin. Elle contribue à prévenir et réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.

Elle développe des actions de sensibilisation et des formations dans plusieurs domaines liés à la santé publique et à la cohésion sociale. Elle travaille en coopération avec une multitude d'acteurs (sociaux, médicaux, scientifiques, politiques) de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à l'échelle nationale. À travers ces diverses interventions, Le MAS affirme son engagement pour une prise en charge de qualité des personnes et propose des réponses globales, cohérentes et durables tout en contribuant à une meilleure connaissance des publics qu'il accompagne.

CHIFFRES CLÉS 2025



1850
personnes accueillies



568
analyses CCM effectuées en lien avec **20** structures et **81** collecteurs



10 315
actions de Réduction des Risques liées à l'usage de la drogue ou à la sexualité



582
maraudes et interventions de rue



4973
actions en matière d'hygiène (nutrition, douches, machine à laver...)



16
interventions en milieu festif ayant permis de toucher **14100** personnes



182
Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (dépistage VHC, VHB, VIH)



347
jours d'intervention dans le cadre de PDVS. **1426** référents formés et **575** élèves formés



118 250
seringues distribuées et **150 000** seringues récupérées



55
domiciliations réalisées



25 512
kits expert' livrés auprès de 19 pharmacies du programme PEKO

PAUSE DIABOLO



MISSIONS

Pause Diabolo est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) soutenu par l'Agence Régionale de Santé et les Villes de Vénissieux et de Vaulx-en-Velin. Pause Diabolo a pour mission de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **1226 personnes** ont été accueillies dont 696 nouveaux usagers. Parmi elles, 879 personnes sont venues au local et 485 ont été rencontrées par l'antenne mobile.
- 11584 passages ont été comptabilisés au sein de l'espace accueil et 4687 passages pour la mise à disposition de nourritures et de boissons.
- 80 % de la file active consomme de la cocaïne sous toutes ses formes.
- 10 315 actions de RDR liées à l'usage de drogues ou à la sexualité ont été assurées ainsi que 4 973 actions en matière d'hygiène (nutrition, douches, machine à laver...).
- 1005 actes infirmiers ont été dispensés.
- 66 personnes ont bénéficié d'un dépistage par TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique : 65 TROD VIH, 58 TROD VHC et 59 TROD VHB).
- 118 250 seringues ont été distribuées et 150 000 seringues récupérées.
- 131 kits Naloxone ont été délivrés.
- 25 512 kits ont été remis dans le cadre du programme PEKO en 270 livraisons ont été auprès de 19 pharmacies partenaires.
- 672 démarches d'accès aux droits ont été mises en oeuvre comprenant la domiciliation.
- 22 actions de sensibilisation et de formations ont été dispensées (235 personnes touchées).
- 16 événements ont été couverts en milieu festif (14 100 contacts personnes touchées).
- 4 634 interventions de rue ont été réalisées (contre 1404 en 2024).

ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon



© Loïc Benoit



L'ANTENNE MOBILE, UN DISPOSITIF DE RÉDUCTION DES RISQUES DE PROXIMITÉ

En 2025, l'action de l'antenne mobile s'est consolidée, avec une file active de **484 personnes** en fin d'année parmi lesquelles 37 % se sont déplacées jusqu'au CAARUD situé dans le quartier de Saxe-Gambetta (Lyon 3).

Sur l'année, **248 maraudes** ont eu lieu sur les communes de Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne permettant d'établir **3347 contacts** avec des publics usagers de substances.

Pour cette première année complète d'intervention, les chiffres confirment les besoins constatés lors des phases exploratoires et la pertinence du dispositif qui représente environ 35 % de la file active totale de PAUSE DIABOLO.

Plus qu'un dispositif de réduction des risques, l'antenne mobile est un point d'ancrage pour des personnes souvent invisibilisées par la société. Grâce aux interactions réalisées, une relation de confiance est établie pour proposer des solutions adaptées aux besoins de chaque personne.

LABORATOIRE RÉGIONAL D'ANALYSES DE DROGUES



MISSIONS

Le laboratoire régional d'analyse de drogues est porté par Le MAS avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. Il est installé dans les locaux du CAARUD Pause Diabolo et il a pour missions :

- Surveiller les consommations de substances psychoactives et de leurs modes de consommation.
- Recueillir des données visant à assurer la surveillance de la nature et de la toxicité des produits consommés.
- Conseiller en matière de réduction de risques personnalisés sous forme d'un entretien associé pour chaque analyse de produit.
- Évaluer de nouveaux outils ou stratégies de prévention contribuant à améliorer la prévention et à l'adapter à l'évolution des pratiques.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Le Laboratoire CCM est destiné aux usagers accueillis à Pause Diabolo et aux associations et services d'accompagnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'équipe identifie des produits collectés en recourant à plusieurs techniques d'analyse qui permettent la séparation d'un mélange complexe de molécules puis l'identification de chaque composé par comparaison avec un échantillon de référence.
- **568 analyses** ont été ainsi réalisées (dont 361 pour Pause Diabolo).
- **20 structures partenaires** ont conventionné avec le laboratoire couvrant l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentant **81 collecteurs**. Ce volume d'activité témoigne à la fois de l'ancrage du dispositif dans les pratiques des usagers et de son identification comme ressource à l'échelle régionale.
- Les interventions en milieu festif représentent près de la moitié des analyses réalisées. Bien que concentrées sur un nombre limité de temps d'intervention (16 nuits de collecte), elles offrent un fort levier d'impact en permettant de toucher un public nombreux (14 100 personnes touchées). Ces actions reposent sur une logistique spécifique et l'engagement de bénévoles mobilisés aux côtés de l'équipe, notamment sur des horaires nocturnes.
- Par ailleurs, le laboratoire s'inscrit dans des dynamiques de réseau, en contribuant aux rencontres



© Loïc Benoit

régionales du dispositif « Analyse ton prod », favorisant les échanges de pratiques, l'harmonisation des méthodes et la consolidation des connaissances à l'échelle inter-laboratoires.

- Enfin, la coopération avec les partenaires régionaux s'est poursuivie, notamment dans le cadre des journées inter-CAARUD, consolidant les articulations entre dispositifs et participant à une approche intégrée de la réduction des risques sur le territoire.



UN LEVIER DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ PUBLIQUE

L'analyse de drogues s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des risques et de santé publique.

Elle permet d'informer les usagers sur la composition réelle des substances consommées, souvent éloignée de ce qui est attendu, et d'identifier la présence d'adjuvants ou de produits particulièrement dangereux.

En rendant visible cette information, l'analyse permet aux usagers d'ajuster leurs pratiques de consommation et à prévenir les surdoses, intoxications ou complications sanitaires.

Elle constitue ainsi un levier concret de prévention, complémentaire aux actions d'accompagnement et d'accès aux soins.

Au-delà de l'usager, ces dispositifs participent également à une veille sanitaire en permettant de repérer l'évolution des produits circulants, d'alerter les acteurs de terrain et d'adapter les réponses de santé publique de manière réactive.



ADRESSE DU SERVICE

208 rue de Créqui
69003 Lyon

LIGNE 37

**MISSIONS**

LIGNE 37 est un service médico-social soutenu par l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon.

LIGNE 37 a pour missions d'accompagner des jeunes étrangers en errance et parfois mineurs dans le quartier de la Guillotière. LIGNE 37 a pour missions de :

- Créer une alliance thérapeutique et l'adhésion à l'accompagnement social proposé.
- Déjouer les freins liés aux emprises de produits dans une approche de réduction des risques.
- Dispenser des soins infirmiers et une première consultation médicale ou psychologique.
- Repérer, évaluer et accompagner les victimes exposées à des situations de violence, d'emprise et de traite humaine.
- Rapprocher le public sous mesures judiciaires des services concernés en particulier les jeunes en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Tenir un rôle d'observatoire du territoire de la Guillotière, des phénomènes d'emprises liées à des réseaux d'exploitations et de la situation des jeunes migrants en errance.



permet à la fois l'accueil, le soin, l'entretien éducatif, le travail administratif et la domiciliation.

- Le travail sur le repérage et le soutien aux victimes potentielles de traite humaine a été renforcé. L'équipe est intervenue à plusieurs reprises pour communiquer sur cette thématique (Cour d'appel d'Aix en Provence, collectif des avocats et magistrats de Lyon...).
- Enfin, LIGNE 37 s'inscrit en coordination de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des publics de la Guillotière. L'assise territoriale du service et la confiance qui lui est accordée permettent de relayer et de faciliter l'action de nombreux partenaires (MEOMIE, CMAE, PASS Mobile, Maraude Jeunes, Amicale du Nid, Prévention spécialisé, HORS LA RUE...).

**CHIFFRES ET RÉALISATIONS**

- **363 jeunes** ont été accueillis au cours de l'année :
 - 90 % sont âgés de 18 à 29 ans.
 - 91 % sont des hommes et 9 % sont des femmes.
 - 70 % sont des jeunes algériens et 30 % des jeunes marocains ou tunisiens.
 - 85 % des jeunes sont non régularisés.
 - 89 % des jeunes sont en rue, hébergés par un tiers ou en squat.
- 242 tournées ont été réalisées sur le territoire de la Guillotière.
- Au total, plus de 2490 actes ont été réalisés couvrant l'accompagnement éducatif, le soin/addiction, les démarches d'accès aux droits, la justice.
- 170 accompagnements physiques ont été réalisés.
- L'ouverture du lieu de répit, en janvier, a constitué un fait marquant de l'année. Le local a enregistré 2432 passages pour 242 jeunes distincts dont 168 nouveaux jeunes. Il s'affirme comme un repère stable dans des parcours marqués par l'errance, et

**DES TEMPS POUR SOUFFLER**

La mise en place nouvelle d'activités socio-culturelles (sorties, sport, ateliers cuisine, temps conviviaux) a permis d'introduire des espaces de respiration dans des parcours marqués par l'urgence, l'errance et les préoccupations de survie. Au-delà de leur dimension occupationnelle, ces activités ont offert des parenthèses concrètes de respiration aux jeunes et pour l'équipe de trouver des modalités d'intervention complémentaires, moins centrées sur la gestion de crise et davantage sur la qualité du lien. Cette dynamique a ainsi contribué à humaniser davantage l'accompagnement et à consolider la présence éducative du service. Elle confirme l'intérêt de maintenir et développer ces supports comme leviers à part entière de rencontre, d'apaisement et de remobilisation.

**ADRESSE DU SERVICE**

95 Boulevard Pinel
69678 Bron

DARJELY

**MISSIONS**

DARJELY est un dispositif référent du parcours de soin en addictologie et en psychiatrie de Jeunes Migrants en Errance sur le territoire de la Métropole de Lyon soutenu par l'Agence Régionale de Santé.

Installé au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier, DARJELY a pour missions de :

- Accueillir les jeunes en demande et les accompagner dans leur projet personnalisé de soins (évaluation, orientation, accès et suivi des soins).
- S'inscrire en ressource pour les équipes éducatives et sanitaires au contact des jeunes.
- Améliorer la coordination des différentes dimensions d'accompagnement et de soins des jeunes.
- Produire une connaissance sur ce public et ses besoins sanitaires et sociaux.

**CHIFFRES ET RÉALISATIONS**

- **168 jeunes** ont été accompagnés :
 - 90 % sont des hommes provenant d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.
 - 55 % sont âgés de 18 à 24 ans, 41 % sont mineurs et 4 % ont 25 ans et plus.
 - 32 % des jeunes ont l'AME tandis que 27 % n'ont aucun droit ouvert.
 - Près de la moitié des jeunes présentent des difficultés principalement d'ordre psychologique sans consommation associée.
- Le travail de coordination auprès des équipes socio-éducatives et soignantes a été poursuivi pour améliorer l'accompagnement réalisé en réseau avec les équipes du MAS, du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, du Centre Hospitalier Le Vinatier, des établissements accueillants ou hébergeant des JME - Urgence Sociale, Protection de l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse - ainsi que de la Mission Évaluation et Orientation Mineurs Isolés Étrangers.
- Les actions d'animation de groupes destinées aux jeunes est restée un axe important du développement de l'accompagnement. En 2025, l'effort s'est particulièrement porté sur la mise en place de groupes au sein de structures extérieures permettant d'aller au plus près des jeunes.

**GROUPES D'EXPRESSION : CRÉER LES CONDITIONS DE LA RENCONTRE**

Les groupes d'expression menés avec le CMAE de FORUM RÉFUGIÉS et le GCSMS TERRAMIES s'inscrivent dans une dynamique où la rencontre précède toute forme d'accompagnement structuré.

Destinés aux jeunes primo-arrivants en attente d'évaluation de minorité, ainsi qu'aux jeunes déjà reconnus mineurs, ces espaces cherchent avant tout à créer les conditions minimales d'une présence partagée. Co-animés par le coordinateur de DARJELY et le psychologue de la structure partenaire, ils offrent un cadre où la parole peut émerger sans exigence de performance, souvent comme un premier geste vers la possibilité d'être entendu.

L'enjeu n'est pas seulement d'animer un groupe, mais de permettre à ces jeunes, dont les parcours sont marqués par des discontinuités successives, de retrouver un lieu où la relation devient pensable. À travers ces rencontres, nous travaillons la sensibilisation aux soins - notamment psychiques - non pas comme un protocole, mais comme une ouverture vers une compréhension de soi.

Ces temps collectifs constituent également un moment privilégié pour présenter DARJELY, ses modalités d'accueil et la perspective d'un accompagnement plus inscrit, lorsque le jeune en exprime le besoin ou en identifie l'utilité.



RÉSEAU PARCOURS SANTÉ

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon



MISSIONS

Le Réseau Parcours Santé (RPS) a été créé en avril 2025 avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Le RPS assure la coordination et l'accompagnement des personnes hébergées et accueillies au sein du MAS afin de faciliter leur accès aux soins et la continuité de leur parcours médico-social. Il soutient les équipes sociales, organise les démarches de santé, oriente vers les dispositifs adaptés et renforce l'adhésion aux soins. Le service intervient également directement auprès des personnes pour les informer, les accompagner et favoriser leur autonomie sanitaire et sociale.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **93 personnes** ont été accompagnées dont :
 - 59 femmes, 33 hommes et 1 non binaire.
 - La situation de santé des personnes accompagnées est liée à des parcours de vie marqués par la précarité, l'instabilité résidentielle, l'exil, ou encore des ruptures familiales et sociales.
 - Les difficultés d'accès aux soins sont liées pour la majorité à une couverture médicale précaire, l'absence de ressources, un manque de connaissance des dispositifs, ou des démarches administratives incomplètes.
 - 70 % des personnes accompagnées sont sans emploi.
- 1274 actions enregistrées.
- 53 permanences assurées dans 10 services.



- 12 actions collectives dans 5 services.
- 69 consultations infirmières dispensées.
- L'année a été marquée par l'ouverture du service, la rédaction des outils structurants et l'emménagement du service dans ses locaux.
- L'équipe a pris connaissance de l'environnement du MAS et les premières actions ont été ensuite déployées : permanences, interventions collectives et accompagnements individuels avec une forte adaptation aux besoins des personnes.
- Un sondage réalisé entre juillet et août 2025 a permis d'identifier les attentes et besoins des équipes du MAS et des personnes accompagnées à savoir : l'organisation des rendez-vous médicaux, la structuration du parcours de soins, l'accompagnement vers un mode de vie plus favorable à la santé, la compréhension et l'adhésion aux soins).
- De nombreuses rencontres avec les partenaires ont été assurées (équipes hospitalières, centres de soin, Promotion Santé, Gynécologie sans frontières, etc.). Le service a également renforcé son ancrage partenarial grâce à sa participation aux groupes « Santé Précarité » et aux rencontres avec les IDE et les partenaires externes (Réseau social Ville Hôpital, GSF, CDHS, PASS, SPIP, etc.).



UNE DYNAMIQUE INTERNE FACILITANTE

L'intégration de l'équipe du RPS au sein du MAS s'est appuyée sur un accueil particulièrement favorable des équipes. Dès les premiers temps, la disponibilité, l'écoute et l'esprit de coopération ont permis une intégration rapide dans des conditions d'intervention sereines et une collaboration fluide.

Les personnes accompagnées ont également manifesté un accueil positif, facilitant l'entrée en relation. Un climat de confiance s'est rapidement installé, soutenant la qualité des échanges. Cette dynamique a renforcé la pertinence des interventions et contribue pleinement à la qualité de la présence du service sur le terrain.

PÔLE DISCRIMINATIONS VIOLENCE SANTÉ

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon



MISSIONS

Le Pôle Discriminations Violence et Santé (PDVS) est un organisme de formation et de sensibilisation soutenu par l'Agence Régionale de Santé (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France (directions départementales 93 et 95), la Préfecture du 91 et la Préfecture du 31 et le Conseil Régional d'Aquitaine.

PVDS intervient dans plusieurs domaines liés à la santé publique et à la cohésion sociale à l'échelle nationale et au sein de la Francophonie avec pour missions :

- Former à repérer et à intervenir face aux discriminations, au harcèlement et aux violences, dans les environnements collectifs (travail, établissements scolaires, autres lieux de vie).
- Concevoir et déployer des programmes de formation sur la prévention des violences, le soutien aux victimes et la mobilisation des témoins.
- Sensibiliser aux impacts des discriminations et des violences sur la santé mentale et physique.
- Animer des sessions visant à créer et renforcer des dynamiques de soutien communautaire.
- Accompagner la mise en place et l'appropriation de démarches de justice restaurative pour traiter les préjudices et permettre le conflit, hors champ judiciaire.
- Proposer des formations dédiées à la promotion de la santé mentale et du bien-être en contexte collectif.
- Intégrer le phénomène de bouc émissaire comme fil rouge : repérage, compréhension des mécanismes et effets sur les individus et les groupes.
- Contribuer à l'égalité femmes-hommes, notamment dans le champ de la parentalité.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **347 jours** d'intervention comptabilisés.
- **110 formations** dispensées.
- **1426 référents** formés ainsi que **575 élèves**.
- Le dispositif Sentinelles et Référents®, en milieu scolaire, universitaire et dans le champ de la santé mentale, représente près de 80 % de l'activité (575 sentinelles formés).
- Ce dispositif a été déployé en 2025 dans les rectorats de Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Toulouse, Versailles, Créteil, Aix-Marseille, Orléans-Tours, Bordeaux ainsi que les Directions Régionales



de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et le CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) de ces régions.

- Les axes d'intervention « santé mentale », « justice restaurative », « paternité » et « autres outils communautaires » ont été développés en réponse aux sollicitations croissantes : réalisation de formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ; contribution à la mise en place du dispositif « PSSM Ado » piloté par PSSM France ; mise en place d'un module de formation pour des professionnels du médico-social de la Seine-Saint-Denis sur la parentalité et de l'implication des pères.



Il faut beaucoup de courage pour se montrer vulnérable. (...) Rétrospectivement, je sais que malgré moi, dans cette période du collège, sans y penser, sans le vouloir, j'apprends à me conformer à cette loi qui veut qu'un garçon ne pleure pas, qu'il ne témoigne pas d'affection aux filles, et sans doute encore moins à ses copains. (...) En définitive, c'est la paternité qui m'a révélé à moi-même. Et, puis, sur ma route, par hasard, et bien malgré moi, une formation, (...) qui me fit fondre en larmes devant des gens plus ou moins connus. (...) Enfin, tout récemment, je crois avoir compris qu'un tel geste, loin d'être héroïque, tient pourtant plus du courage que de la faiblesse, et m'ouvre des possibilités nouvelles : en acceptant d'être ému, je laissai le réel avoir une prise sur moi. (...)

Témoignage d'un professeur (Sentinelles et référents®)





17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr